
Vue d'ensemble



Avertissement

Les données chiffrées sont parfois arrondies. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Une partie importante des statistiques diffusées dans cette publication s'appuie sur la base non-salariés produite par l'Insee à partir de plusieurs sources administratives, issues notamment des déclarations effectuées par les non-salariés auprès des organismes chargés de leur protection sociale. Cette source permet de connaître l'emploi et les revenus des non-salariés, elle fournit également des informations sur le cumul d'activités salariée et non salariée. Compte tenu des délais de déclaration puis de traitement et d'expertise des données individuelles, 2017 est l'année de référence de la plupart des statistiques présentées dans cette édition.

Panorama de l'emploi et des revenus des non-salariés

Laurianne Salembier, Guilhem Théron*

Fin 2017, en France, 3,2 millions de personnes exercent une activité non salariée, à titre principal ou en complément d'une activité salariée. Exploitants agricoles, commerçants, artisans ou professionnels libéraux, ils sont en moyenne plus âgés que les salariés et exercent plus souvent dans la construction, le commerce ou la santé. Les femmes sont minoritaires parmi les non-salariés (24 % dans l'agriculture, 37 % dans les autres secteurs).

Hors agriculture, les effectifs de non-salariés ont fortement progressé au début de la décennie, avant de quasiment stagner entre 2013 et 2017. Au total, ils ont augmenté de 33 % entre 2008 et 2017. Ce dynamisme s'explique par le succès du statut d'auto-entrepreneur, créé en 2009 et requalifié de micro-entrepreneur en 2014. Fin 2017, 928 000 micro-entrepreneurs sont économiquement actifs, soit un non-salarié des secteurs non agricoles sur trois. Ils sont particulièrement représentés dans les activités de livraison à domicile, le commerce de détail hors magasin (sur les marchés, à distance ou par d'autres canaux) ou dans certains services aux particuliers. Trois micro-entrepreneurs sur dix cumulent leur activité non salariée avec un emploi salarié, contre un non-salarié classique sur dix.

Les non-salariés classiques (hors micro-entrepreneurs) gagnent en moyenne 3 580 euros par mois en 2017, soit 10,1 % de plus qu'en 2013, en euros constants. Les secteurs les moins rémunérateurs sont le commerce de détail hors magasin, les activités de taxis et de VTC, les services personnels, les arts, spectacles et activités récréatives ainsi que l'enseignement. À l'autre extrémité de l'échelle, les revenus moyens sont les plus élevés dans la médecine, les professions juridiques et comptables et le commerce pharmaceutique. Les micro-entrepreneurs gagnent en moyenne 470 euros par mois en 2017, avec peu de différences selon les secteurs. Les revenus d'activité sont plus dispersés et plus concentrés parmi les non-salariés que parmi les salariés du privé. Notamment, parmi les non-salariés classiques, hors agriculture et hors revenus nuls, la moitié la moins rémunérée ne concentre que 16 % des revenus (contre 29 % pour les salariés), tandis que les 10 % les mieux payés en concentrent à eux seuls 40 % (contre 27 % pour les salariés).

Fin 2017, en France, 3,5 millions de personnes dirigent une entreprise dans l'ensemble des **secteurs d'activité** (annexe *Sources*). On les appelle « **indépendants** », en référence à leur absence de lien de subordination. Ces entrepreneurs ont, de fait, des caractéristiques communes qui les différencient des autres travailleurs, en particulier l'absence de contrat de travail et de lien de subordination juridique à l'égard d'un donneur d'ordre. Pour le reste, ils présentent une très grande variété de profils. Pour certains, il s'agit de leur activité principale, pour d'autres d'une activité de complément. Certains emploient des salariés, d'autres non. Certains sont les seuls dirigeants de leur entreprise, d'autres partagent cette responsabilité.

* Laurianne Salembier, Guilhem Théron (Insee).

Leurs statuts sont également variés. Une petite partie d'entre eux (0,3 million), présidents ou directeurs généraux de sociétés anonymes, présidents de sociétés par actions simplifiées ou gérants minoritaires de sociétés, sont « assimilés salariés » : ils cotisent au régime général de la Sécurité sociale (comme les salariés), mais pas à l'assurance chômage. La grande majorité des indépendants (3,2 millions, soient 92 % des indépendants) sont affiliés à un régime de protection sociale des travailleurs non salariés et, de ce fait, sont dénommés « **non-salariés** » : ils sont **entrepreneurs individuels** classiques, **micro-entrepreneurs** ou **gérants majoritaires de sociétés**.

Une partie des indépendants exercent toutefois leur activité en étant soumis à une relation de dépendance économique par rapport une autre entité, qu'il s'agisse d'un client, d'une relation amont (groupement, centrale d'achat ou coopérative, franchise, licence de marque, location-gérance, etc.) ou d'un intermédiaire (plateforme numérique, etc.). Ces travailleurs économiquement dépendants, comptabilisés parmi les indépendants, ne sont pas identifiables dans les sources administratives, mais peuvent être appréhendés dans d'autres sources, comme le module complémentaire sur les formes de travail indépendant de l'enquête Emploi 2017. Selon ce dernier, en considérant l'emploi principal déclaré, un indépendant sur cinq est économiquement dépendant [Babet, 2019]. Si le critère de subordination juridique reste structurant dans la distinction entre travail indépendant et salariat traditionnel, ces situations de travail indépendant fortement marquées par une forme de dépendance économique témoignent, entre autres phénomènes, d'une tendance à l'hybridation des deux statuts et posent la question de l'harmonisation des droits sociaux, amorcée au début des années 2000¹.

Les travailleurs indépendants sont relativement moins représentés en France que dans la majorité des pays de l'Union européenne (UE28) : en se limitant aux emplois principaux exercés, leur part dans l'emploi total (11 %) est proche de celle de l'Allemagne en 2018 (10 %), mais nettement moins élevée que celle du Royaume-Uni² (15 %) ou des pays du pourtour méditerranéen (jusqu'à 22 % en Italie, 30 % en Grèce). Sur l'ensemble de l'UE28, les indépendants forment 14 % de l'emploi total.

Fin 2017, 14 % des non-salariés travaillent dans le secteur agricole

Fin 2017, en France, un non-salarié sur sept travaille dans le secteur agricole au sens large, soit 444 000 personnes : ils dirigent une exploitation agricole ou travaillent dans la sylviculture, l'exploitation forestière, les services paysagers ou les activités de soutien à l'agriculture³. Les autres non-salariés sont maçons, électriciens, garagistes, pharmaciens, boulangers, vendeurs sur les marchés, chauffeurs de taxi ou de VTC, patrons de café-restaurants, moniteurs d'auto-écoles, moniteurs de ski, coiffeurs, consultants en informatique, conseillers pour les affaires, avocats, architectes, médecins, infirmiers, *designers* ou encore artistes. Commerçants, artisans ou **professionnels libéraux**, leurs activités sont très diverses, comme le bénéfice ou le revenu qu'ils en retirent.

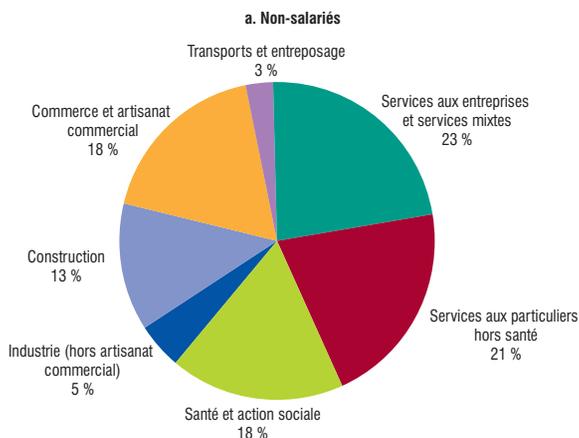
Hors **agriculture**, 10 % des personnes en emploi exercent une activité non salariée, à titre principal ou en complément d'une activité salariée, mais ce chiffre peut varier selon les départements : de 6 % à peine dans les Hauts-de-Seine à 19 % dans les Hautes-Alpes [Bertran et Salembier, 2019 ; Bertran, 2017]. Davantage présents dans les activités où les petites et moyennes entreprises sont nombreuses et où la relation de proximité est privilégiée, les non-salariés n'ont pas la même répartition sectorielle que les salariés du privé. Ainsi, hors agriculture, 49 % des non-salariés exercent dans le **commerce et l'artisanat commercial**, la **santé et l'action sociale** et la **construction**, alors que ces secteurs ne rassemblent que 36 % des salariés du privé (*figure 1*).

1. Voir « Les indépendants, témoins des transformations du travail ? », dans le présent ouvrage.

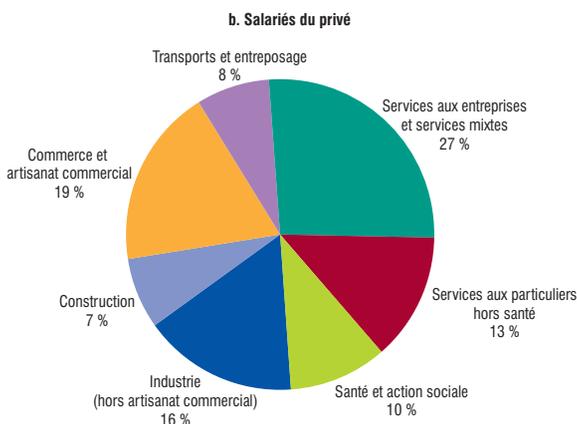
2. Les données portent sur 2018, avant la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne.

3. Dans la suite de cette *Vue d'ensemble*, le secteur agricole est toujours considéré dans cette acception élargie, ne se limitant pas aux seules activités de production agricole (culture, production animale). Cette définition élargie du secteur agricole correspond au champ des activités relevant du régime agricole pour la protection sociale des non-salariés.

1. Répartition des non-salariés et des salariés du privé par secteur d'activité fin 2017 (hors agriculture)



Champ : France hors Mayotte, personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre 2017, hors agriculture.
Source : Insee, base non-salariés 2017.



Champ : France hors Mayotte, personnes exerçant une activité salariée dans le secteur privé au 31 décembre 2017, hors agriculture.
Source : Insee, déclarations annuelles de données sociales et déclarations sociales nominatives 2017.

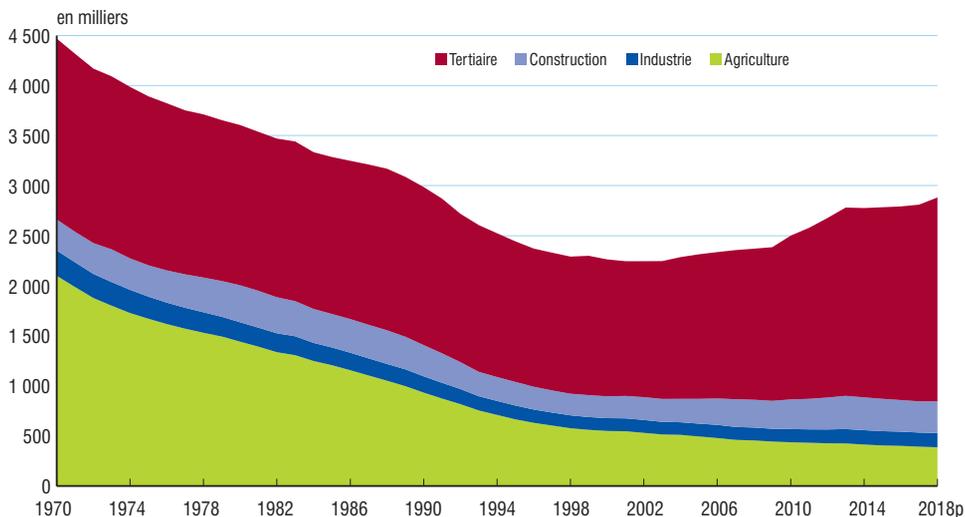
Par ailleurs, 23 % des non-salariés exercent dans les **services aux entreprises et services mixtes** – dont plus de la moitié dans les activités spécialisées scientifiques et techniques (professions juridiques, comptables, conseil de gestion, architecture, ingénierie, publicité, *design*, etc.) – et 21 % dans les **services aux particuliers hors santé** (restauration, hébergement, activités artistiques et récréatives, enseignement, coiffure, etc.). En revanche, les non-salariés sont peu présents dans les secteurs davantage soumis à la concurrence internationale, où les grandes entreprises prédominent et où les investissements de départ sont élevés. Ainsi, 5 % d'entre eux travaillent dans l'**industrie (hors artisanat commercial)**, soit une part trois fois moindre que celle des salariés du privé. Ils y exercent principalement dans l'ameublement, l'habillement, la réparation et l'installation de machines et d'équipements, ou dans d'autres activités peu capitalistiques telles que la fabrication d'instruments, de prothèses ou de bijoux fantaisie.

Depuis le début des années 2000, l'emploi non salarié cesse de reculer

Le nombre de travailleurs exerçant une activité non salariée à titre principal n'a cessé de reculer en France métropolitaine durant la seconde moitié du XX^e siècle. Cette baisse est liée au recul de l'emploi agricole pendant cette période sous l'effet des forts gains de productivité dans ce secteur, ainsi qu'à la diminution des petits commerces en raison du développement accéléré des grandes surfaces. Mais après ces décennies de recul, il cesse de diminuer au début des années 2000 (*figure 2*) et progresse même depuis lors dans les secteurs non agricoles. Ce renouveau du travail non salarié s'inscrit dans une tendance à la diversification des formes d'emploi, qui s'est traduite par l'apparition, sur la période récente, de plusieurs modèles situés à la frontière du salariat et du non-salariat : portage salarial, coopératives d'activité ou d'emploi, dépendance économique de certains non-salariés à un donneur d'ordre unique, etc. La création, en janvier 2009, du statut d'auto-entrepreneur (requalifié de micro-entrepreneur fin 2014) s'inscrit dans cette tendance. Ce statut, qui allège les formalités de création d'entreprise et permet de ne payer des cotisations sociales que si l'activité génère du chiffre d'affaires, a connu un réel succès et provoqué un afflux de non-salariés de profils différents, surtout jusqu'en 2013 [Barruel *et al.*, 2014]. Pour une petite partie d'entre eux, le statut d'auto-entrepreneur constitue d'ailleurs un tremplin pour accéder ensuite à des formes plus classiques de non-salariat (*encadré 1*). De 2013 à 2017, le nombre de travailleurs exerçant une activité non salariée à titre principal s'est globalement stabilisé. Il a accéléré à nouveau en 2018 (+ 71 000 selon les Estimations d'emploi provisoires), dans un contexte de doublement des plafonds de chiffre d'affaires ouvrant droit au statut de micro-entrepreneur à partir de janvier.

Hors agriculture, l'inflexion de tendance de l'emploi non salarié depuis le début des années 2000 concerne également l'UE28. Pour autant, la part de l'emploi indépendant hors secteur agricole évolue de façon contrastée selon les pays : alors qu'elle a progressé dans les années 2000 dans la plupart des pays européens, à l'exception de l'Italie, elle a fléchi à partir de 2012-2013 en Allemagne et en Espagne, mais a continué de progresser au Royaume-Uni, en France et aux Pays-Bas.

2. Emploi non salarié au 31 décembre selon le secteur d'activité de 1970 à 2018



p : données provisoires.

Champ : France métropolitaine, personnes de 15 ans ou plus dont l'emploi principal en fin d'année correspond à une activité non salariée.

Source : Insee, Estimations d'emploi.

Un tiers de non-salariés supplémentaires entre 2008 et 2017

En France, hors agriculture, le nombre de non-salariés à titre principal ou en complément d'une autre activité a progressé de 33 % entre 2008 et 2017. Cette hausse a concerné presque tous les secteurs d'activité, à l'exception notamment du transport de fret, des **métiers de bouche** et de la médecine générale. La dynamique est particulièrement forte dans les services aux entreprises et les services mixtes (+ 62 %) et dans les services aux particuliers hors santé (+ 50 %). Le nombre de non-salariés a notamment été multiplié par 12,4 dans les activités de poste (hors service universel) et de courrier, comprenant la livraison à domicile, activité en plein essor depuis 2015. Il a été multiplié par 3,2 dans les services divers de santé (activités des psychologues, diététiciens, sophrologues et autres professions non réglementées) et l'action sociale, par 2,7 dans les activités spécialisées « autres » (*design*, photographie, traduction, etc.), par 2,4 dans l'enseignement et par 2,1 dans les arts, spectacles et activités récréatives. De façon générale, le non-salariat a de longue date un poids important dans les secteurs culturels, et plus particulièrement dans les arts visuels, l'architecture et l'enseignement artistique amateur⁴.

La baisse du nombre de non-salariés classiques s'accroît depuis 2013

Dans l'ensemble des secteurs non agricoles, le dynamisme des effectifs de non-salariés est porté par le succès du statut de micro-entrepreneur depuis 2009. Fin 2017, celui-ci rassemble 928 000 non-salariés **économiquement actifs**, alors que le nombre de **non-salariés classiques** est de 1 867 000, en baisse de 11 % depuis 2008.

Dans l'ensemble, jusqu'en 2013, la mise en place du statut de micro-entrepreneur s'est accompagnée d'une baisse modérée des effectifs de non-salariés classiques (- 0,7 % en moyenne par an). De 2013 à 2017, le nombre de non-salariés classiques a diminué plus nettement (- 2,1 % en moyenne par an), d'autres formes de sociétés donnant le statut de **dirigeant salarié** étant de plus en plus choisies par les créateurs d'entreprises (notamment les sociétés par actions simplifiées) [Bonnetête, 2018].

Parmi les non-salariés classiques, les effectifs de sages-femmes, infirmiers et autres professionnels paramédicaux ont été les plus dynamiques entre 2008 et 2017 (+ 51 %). Les effectifs de non-salariés classiques ont aussi nettement progressé dans les activités juridiques et comptables (+ 24 %) ou les activités de vétérinaires (+ 16 %). En revanche, ils ont baissé dans presque tous les secteurs investis par les micro-entrepreneurs, à l'exception des services divers de santé et de l'action sociale (+ 14 %) et des activités de taxis et VTC (+ 13 %). Pour ces dernières, l'augmentation est portée par l'essor des chauffeurs de VTC.

Les micro-entrepreneurs sont particulièrement nombreux dans les activités de poste et de courrier, incluant la livraison à domicile. Dans ce secteur, ils représentent 95 % des effectifs non salariés alors que le nombre de ceux n'exerçant pas sous ce statut a diminué de 39 % depuis 2008. Plus généralement, les micro-entrepreneurs sont nombreux dans des secteurs d'activité qui ne requièrent pas un fort investissement à l'installation. C'est notamment le cas dans le commerce de détail hors magasin (70 % de micro-entrepreneurs), où le nombre de non-salariés hors micro-entrepreneurs a diminué de 57 % entre 2008 et 2017, alors que celui incluant les micro-entrepreneurs a augmenté de 42 % sur la même période. De même, dans les services personnels divers comme la réparation de biens ou l'entretien corporel (66 % de micro-entrepreneurs), l'effectif hors micro-entrepreneurs a diminué de 36 % quand celui incluant les micro-entrepreneurs a augmenté de 85 %. Il en va de même dans les activités de santé non réglementées (activités des psychologues, diététiciens, sophrologues, etc.), dans certaines activités spécialisées (*design*, photographie, traduction, etc.), l'enseignement, les arts, spectacles et activités récréatives. Les micro-entrepreneurs sont majoritaires dans l'ensemble des secteurs

4. Voir « Le nombre de non-salariés dans les activités culturelles a presque doublé entre 2007 et 2016 », dans le présent ouvrage.

culturels et ont particulièrement investi l'enseignement artistique amateur, les arts visuels et le spectacle vivant. Ils sont également majoritaires parmi les chauffeurs de VTC (57 % en 2016⁵). En revanche, ils sont quasiment ou totalement absents dans les secteurs nécessitant des frais d'installation importants (chauffeurs de taxi, métiers de bouche) ou composés essentiellement de **professions réglementées** n'ouvrant pas droit à ce statut (médecins, dentistes, professions paramédicales, sages-femmes, professions juridiques).

Dans le secteur agricole, 21 % des 444 000 non-salariés, soit 92 000 personnes, bénéficient fin 2017 du régime du **micro-bénéfice agricole (micro-BA)**, qui remplace le régime du forfait agricole depuis 2016. Les autres non-salariés du secteur agricole sont imposés au régime réel.

Une population plus masculine que celle des salariés

Les femmes sont minoritaires parmi les non-salariés : elles ne forment que 37 % des effectifs non agricoles et 24 % des effectifs agricoles fin 2017, alors qu'elles représentent 49 % des salariés non agricoles et 26 % des salariés agricoles. Très peu présentes dans la construction (4 %) et dans les **transports et l'entrepôt** (11 %), elles sont beaucoup plus nombreuses dans les services aux particuliers (45 %) et sont majoritaires dans la santé et l'action sociale (58 %). Hors agriculture, trois non-salariés sur cinq, femmes ou hommes, exercent leur activité dans le commerce, les services aux particuliers ou les services aux entreprises et les services mixtes. Mais un homme non salarié sur cinq travaille dans le bâtiment, tandis qu'une femme non salariée sur cinq travaille dans la coiffure, est infirmière libérale ou sage-femme (*figure 3*). Globalement, le micro-entrepreneuriat attire un peu plus de femmes que le non-salariat classique : fin 2017, 42 % des micro-entrepreneurs sont des femmes, contre 35 % des non-salariés classiques.

La moitié des non-salariés classiques est âgée de moins de 48 ans, contre 42 ans pour les micro-entrepreneurs et 41 ans pour les salariés

Femmes ou hommes, les non-salariés sont en moyenne plus âgés que les salariés (*figure 4*). Hors agriculture, leur âge médian est de 46 ans contre 41 ans pour les salariés. En effet, ils commencent leur activité non salariée plus tard, souvent après un passage par le salariat : par exemple, 81 % des nouveaux non-salariés de 2011 ou 2012 occupaient un emploi salarié dans les trois années qui ont précédé⁶. À la fin de leur carrière professionnelle, les non-salariés touchent souvent une pension de droit direct d'un régime de base salarié : c'est le cas de 64 % des 3,1 millions de retraités non salariés fin 2016. Cependant, près de la moitié des non-salariés retraités ont validé la majorité de leurs trimestres dans un régime de base non salarié. Ces anciens non-salariés à titre principal se sont retirés des affaires à un âge plus avancé : 61,3 ans, contre 60,5 ans pour l'ensemble des retraités.

Ainsi, dans l'agriculture comme dans l'ensemble des secteurs non agricoles, 14 % des non-salariés ont 60 ans ou plus (contre 5 % parmi les salariés non agricoles et 7 % parmi les salariés agricoles). Ils sont 32 % parmi les médecins libéraux et environ 20 % parmi les non-salariés exerçant comme dentistes, dans le commerce pharmaceutique ou dans certaines activités de services (conseil de gestion, activités immobilières, architecture ou ingénierie). À l'inverse, la part des 60 ans ou plus ne dépasse pas 8 % parmi les chauffeurs de VTC et les non-salariés exerçant dans les services paysagers, les métiers de bouche, la coiffure et les soins de beauté

5. Les statistiques portant sur les chauffeurs de VTC et celles portant sur les chauffeurs de taxi datent de 2016. Voir « En 2016, les revenus d'activité non salariée des chauffeurs de VTC sont de moitié inférieurs à ceux des taxis », dans le présent ouvrage.

6. Voir « Qui s'installe à son compte ? Transitions entre salariat et non-salariat et effet sur les revenus professionnels », dans le présent ouvrage.

3. Principaux secteurs d'activité des non-salariés fin 2017

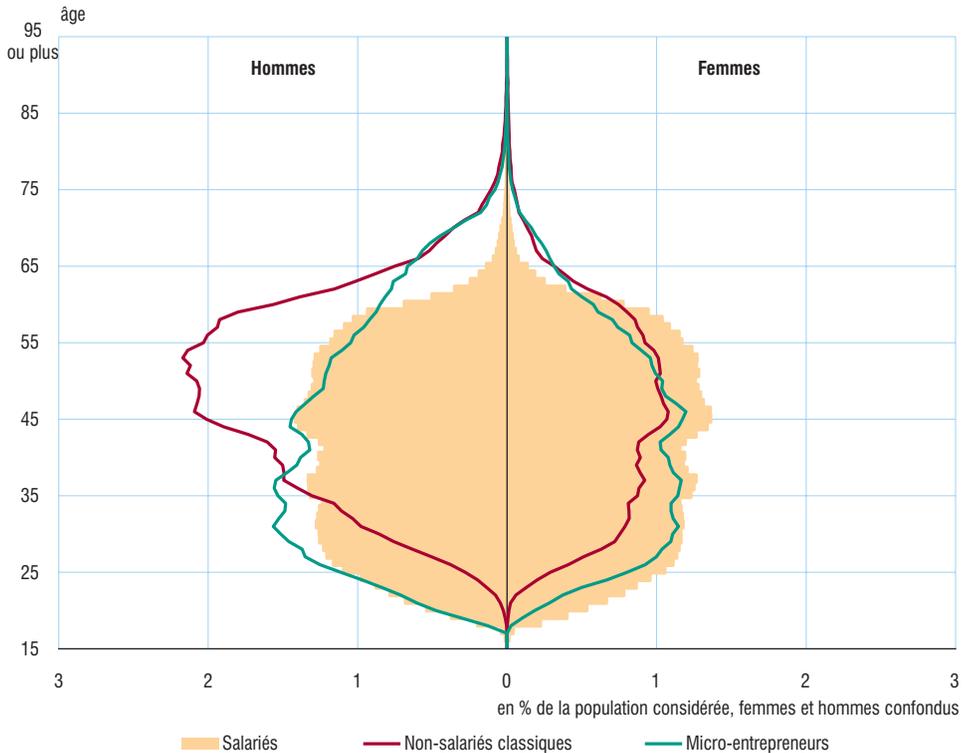


Note : les secteurs sont présentés par ordre décroissant d'effectifs non salariés (femmes et hommes confondus).
 Champ : France hors Mayotte, personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre 2017, hors agriculture.
 Source : Insee, base non-salariés 2017.

et la construction. Dans ces secteurs, les cessations d'activité interviennent plus tôt en raison de la pénibilité du travail et de débuts d'activité plus précoces.

Les moins de 30 ans sont moins nombreux parmi les non-salariés que parmi les salariés : 10 % hors agriculture et 6 % dans le secteur agricole (contre 21 % et 25 % parmi les salariés). Parmi les non-salariés, les moins de 30 ans sont particulièrement nombreux dans les activités de poste et de courrier (79 %), notamment dans les activités de livraison à domicile qui nécessitent souvent une bonne condition physique. Ils sont aussi très nombreux parmi les professions paramédicales autres qu'infirmiers (26 %), professions où l'installation à son compte intervient souvent juste après la fin des études. Ils sont surreprésentés dans l'information et la communication, les activités spécialisées diverses (*design*, photographie, traduction, etc.), les arts, spectacles et activités récréatives, la coiffure et les soins de beauté, ainsi que parmi les chauffeurs de VTC. Dans ces activités, les jeunes s'installent le plus souvent comme micro-entrepreneurs.

4. Structure par sexe et par âge des non-salariés et des salariés fin 2017

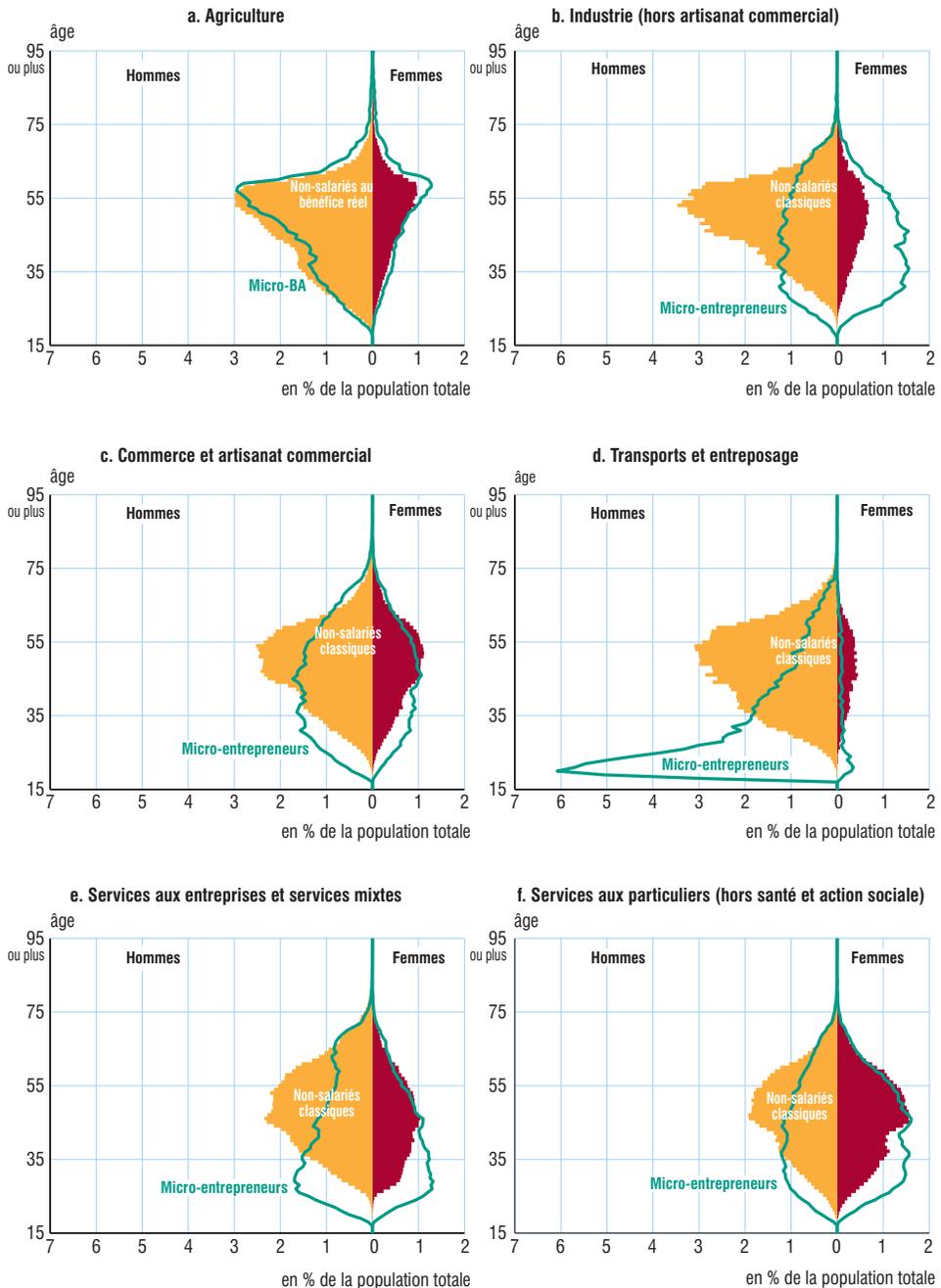


Lecture : parmi les non-salariés classiques en activité au 31 décembre 2017, 1,6 % sont des hommes âgés de 40 ans.
 Champ : France hors Mayotte, personnes exerçant une activité non salariée ou salariée au 31 décembre 2017, hors agriculture.
 Source : Insee, base non-salariés 2017, déclarations annuelles de données sociales et déclarations sociales nominatives 2017.

À l'inverse, en raison notamment de la durée des études préalables, les moins de 30 ans sont très rares parmi les pharmaciens et représentent moins de 5 % des chauffeurs de taxi, des médecins et des non-salariés travaillant dans la finance et l'assurance. Les jeunes sont également peu présents dans les transports routiers de fret, les activités de culture agricole et le commerce de détail en magasin, ainsi que parmi les vétérinaires, activités nécessitant un certain capital de départ ou rarement exercées en début de vie professionnelle en tant qu'indépendants.

Les micro-entrepreneurs sont globalement plus jeunes, avec un âge médian de 42 ans, que les non-salariés classiques (48 ans). Leur profil est cependant très différent selon les secteurs d'activité (figure 5). Il peut s'agir de cadres confirmés poursuivant leur activité professionnelle sous un autre statut au moment du passage à la retraite (par exemple dans le conseil de gestion), de jeunes s'engageant dans la vie professionnelle (livreurs à vélo, information et communication), de professionnels choisissant un statut jugé plus adapté à leur activité, comme dans la construction ou certaines activités commerciales, ou encore de salariés exerçant de façon ponctuelle ou plus régulière une activité d'appoint, en marge de leur activité principale (enseignement, activités artistiques et récréatives).

5. Structure par sexe et par âge des non-salariés dans quelques secteurs d'activité fin 2017



Note : dans l'agriculture, sont distingués les non-salariés imposés au régime du bénéfice réel de ceux bénéficiant du régime du micro-bénéfice agricole (micro-BA).

Lecture : parmi les micro-entrepreneurs en activité dans l'industrie au 31 décembre 2017, 1,1 % sont des hommes âgés de 40 ans.

Champ : France hors Mayotte, personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre 2017.

Source : Insee, base non-salariés 2017.

Trois micro-entrepreneurs et un non-salarié classique sur dix cumulent leur activité non salariée avec un emploi salarié

Fin 2017, dans les secteurs non agricoles, 9 % des non-salariés classiques exercent en parallèle une activité salariée, contre 29 % des micro-entrepreneurs [Théron 2019]. Ces **pluriactifs** sont nombreux dans l'enseignement, aussi bien parmi les non-salariés classiques (19 %) que parmi les micro-entrepreneurs (49 %), les services divers de la santé – psychologues, diététiciens, sophrologues et autres professions non réglementées – et l'action sociale (23 % des non-salariés classiques et 45 % des micro-entrepreneurs), les arts, spectacles et activités récréatives (respectivement 15 % et 44 %), les activités spécialisées diverses – *design*, photographie, traduction, etc. – (12 % et 34 %), l'information et la communication (12 % et 38 %), les services administratifs et de soutien (14 % et 32 %), le conseil de gestion (16 % et 35 %). La pluriactivité concerne aussi 34 % des médecins spécialistes et 21 % des généralistes. En revanche, elle est peu fréquente (entre 5 % et 8 % des non-salariés) dans les métiers du bâtiment, parmi les vétérinaires et les dentistes, et presque absente (moins de 5 %) parmi les pharmaciens, les chauffeurs de taxi, dans les métiers de bouche et les activités juridiques et comptables. Dans l'agriculture, 20 % des personnes bénéficiant du régime du micro-BA et 11 % de celles imposées au régime réel (c'est-à-dire hors micro-BA) occupent également un poste salarié en fin d'année, la pluriactivité étant particulièrement répandue dans les activités de production de céréales et de grandes cultures (35 % des non-salariés au micro-BA et 19 % de ceux imposés au régime réel).

Dans tous les secteurs, excepté la santé et les services aux particuliers, seulement une minorité de pluriactifs exercent leur activité salariée dans le même secteur que leur activité non salariée. Ainsi, l'activité salariée n'est pas, le plus souvent, un prolongement de l'activité non salariée, mais correspond à une activité différente. Par exemple, seuls 7 % des pluriactifs travaillant comme non-salariés dans les activités de poste et de courrier ont en parallèle un emploi salarié dans les transports et l'entreposage. De même, 13 % des pluriactifs travaillant comme non-salariés dans l'agriculture exercent leur activité salariée dans ce même secteur ; 15 % des pluriactifs travaillant comme non-salariés dans l'habillement, le travail du bois, la fabrication de meubles ou l'imprimerie exercent leur activité salariée dans l'industrie. C'est dans l'enseignement et surtout dans la santé que les activités salariée et non salariée coïncident le plus fréquemment : 45 % des pluriactifs de l'enseignement et 71 % de ceux de la santé sont dans ce cas.

En moyenne, la part du **revenu d'activité** non salariée dans le revenu global des pluriactifs s'élève à 16 % dans l'industrie, 19 % dans les services aux particuliers (hors santé), 21 % dans le commerce, 22 % dans les transports, 23 % dans la construction et 24 % dans les services aux entreprises et les services mixtes. Ainsi, sur l'ensemble des secteurs hors agriculture, le revenu total perçu en 2017 provient majoritairement de l'activité non salariée pour seulement un pluriactif sur quatre (*figure 6a*). Cependant, dans la santé, comme dans le commerce pharmaceutique et les activités juridiques et comptables, l'activité non salariée constitue l'activité principale pour au moins la moitié des pluriactifs : ces derniers tirent la majorité de leurs revenus de leur activité non salariée. Dans la santé, par exemple, c'est le cas pour 49 % des pluriactifs et l'activité non salariée rapporte en moyenne 63 % du revenu global des pluriactifs. Dans le commerce pharmaceutique, 67 % des pluriactifs sont principalement non salariés et le revenu tiré de l'activité non salariée représente en moyenne 66 % du revenu global des pluriactifs. Dans tous les autres secteurs, l'activité non salariée constitue l'activité principale pour moins d'un quart des pluriactifs : c'est le cas pour 11 % des pluriactifs qui exercent leur activité non salariée dans l'industrie, 14 % dans les transports et l'entreposage, 16 % dans le commerce, 18 % dans les services (hors santé) et 21 % dans la construction.

6. Répartition des non-salariés selon l'emploi principal fin 2017

a. Secteurs non agricoles

en milliers

	Ensemble	Non-salariés classiques	Micro-entrepreneurs
Ensemble	2 795	1 867	928
Monoactifs en fin d'année	2 354	1 693	660
Pluriactifs en fin d'année	441	174	267
<i>Part des pluriactifs principalement non-salariés (en %)</i>	23,8	41,2	12,5
<i>Part des pluriactifs principalement salariés (en %)</i>	76,2	58,8	87,5

b. Secteur agricole

en milliers

	Ensemble	Régime réel	Micro-bénéfice agricole
Ensemble	444	352	92
Monoactifs en fin d'année	388	314	74
Pluriactifs en fin d'année	56	38	18
<i>Part des pluriactifs principalement non-salariés (en %)</i>	22,0	24,8	15,7
<i>Part des pluriactifs principalement salariés (en %)</i>	78,0	75,2	84,3

Note : le statut principal des non-salariés pluriactifs est ici déterminé en comparant les revenus provenant de l'activité non salariée aux salaires perçus.

Champ : France hors Mayotte, personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre 2017.

Source : Insee, base non-salariés 2017.

Dans l'agriculture, 45 % des pluriactifs sont principalement non salariés, au sens où leur régime de couverture pour l'assurance maladie est le régime agricole⁷. Mais seuls 22 % des pluriactifs retirent la majorité de leurs revenus de leur activité non salariée agricole (*figure 6b*). En moyenne, le revenu non salarié représente 24 % du revenu global des pluriactifs du secteur agricole.

Hors agriculture, les non-salariés classiques perçoivent un revenu d'activité non salariée de 3 580 euros par mois, les micro-entrepreneurs de 470 euros

En 2017, les non-salariés retirent en moyenne 2 580 euros par mois de leur activité non salariée dans l'ensemble des secteurs hors agriculture, et 1 410 euros⁸ dans le secteur agricole [Salembier 2019].

Les activités de poste et de courrier (qui comprennent la livraison à domicile), le commerce de détail hors magasin, les arts, spectacles et activités récréatives ainsi que les services personnels ou l'enseignement génèrent les revenus les plus faibles : de 330 à 920 euros en moyenne par mois. Ce faible niveau de revenu s'explique en partie par une présence importante de micro-entrepreneurs dans ces secteurs, l'activité non salariée constituant alors souvent une activité d'appoint.

7. Dans les sources de données utilisées pour cet ouvrage, le régime de couverture pour l'assurance maladie n'est pas connu pour les non-salariés des secteurs non agricoles (lorsque l'assuré cumule deux activités relevant de caisses de protection sociale distinctes, il doit cotiser au sein des deux régimes ; cependant, ses frais de santé ne sont pris en charge que par un seul régime). Le statut principal des non-salariés non agricoles pluriactifs est déterminé en comparant les revenus provenant de l'activité non salariée aux salaires perçus.

8. En considérant qu'un revenu est nul lorsqu'il est déficitaire ; en tenant compte des éventuels déficits, le revenu moyen est de 1 210 euros mensuels dans le secteur agricole. Dans les secteurs non agricoles, le montant des déficits n'étant pas connu, le revenu est alors conventionnellement considéré comme nul en cas d'exercice déficitaire.

En effet, tous secteurs confondus, les micro-entrepreneurs perçoivent en moyenne 470 euros par mois. Les revenus des micro-entrepreneurs économiquement actifs, limités par les plafonds imposés sur le chiffre d'affaires réalisé⁹, varient peu d'un secteur à l'autre. Ils sont toutefois plus élevés dans la construction (630 euros mensuels moyens) et les services aux entreprises et les services mixtes, notamment dans l'architecture-ingénierie, les activités immobilières, les activités financières et d'assurance et le conseil de gestion (plus de 600 euros mensuels dans ces secteurs).

Tous secteurs confondus, les non-salariés classiques perçoivent en moyenne 3 580 euros par mois au titre de leur activité non salariée, soit près de huit fois plus que les micro-entrepreneurs. Les secteurs les moins rémunérateurs sont les mêmes que pour l'ensemble des non-salariés : 1 200 euros par mois pour le commerce de détail hors magasin, 1 450 euros pour les services personnels, 1 550 euros pour les arts, spectacles et activités récréatives, et 1 640 euros pour l'enseignement. Les activités de taxis et VTC s'ajoutent à cette liste, avec un revenu mensuel moyen de 1 410 euros en 2017. À l'autre extrémité de l'échelle, les revenus moyens des non-salariés classiques les plus élevés sont perçus par les médecins spécialisés et analystes médicaux (11 040 euros), les dentistes (9 120 euros), les juristes et comptables (8 340 euros), les médecins généralistes (7 220 euros) et les pharmaciens (6 850 euros).

Créer son entreprise est associé à un risque en matière de revenus

Hors agriculture, 8 % des non-salariés classiques déclarent un revenu nul, parce qu'ils n'ont pas dégagé de bénéfice ou se rémunèrent différemment, en choisissant par exemple de se verser des dividendes pour les gérants majoritaires. Les non-salariés qui n'ont pas dégagé de revenu peuvent bénéficier de revenus d'autres natures (salaires, pensions de retraite, revenus de la propriété, etc.) ou des ressources des autres membres de leur famille [Insee, 2015]. Ils peuvent vivre de leurs économies, accumulées avant de créer leur entreprise, ou investir les bénéfices dégagés une fois celle-ci établie pour en augmenter le capital social. Les revenus nuls sont surreprésentés parmi les créateurs lançant leur activité, mais cette situation peut difficilement durer. La grande majorité des personnes commençant une activité non salariée ont été salariées auparavant. Les salariés s'installant à leur compte subissent en moyenne une perte transitoire de revenus par rapport à ce qu'ils auraient perçu en étant restés salariés, perte pouvant perdurer plusieurs années après l'installation¹⁰. Ils s'exposent à un risque sur leurs revenus professionnels futurs, risque d'autant plus fort que leur rémunération salariée initiale est élevée. Plus généralement, la pérennité de l'activité non salariée dépend du secteur d'activité et de la catégorie sous laquelle la personne l'exerce (profession libérale, entrepreneur individuel ou gérant majoritaire de société), mais plus encore du niveau de revenu qu'elle en dégage : en particulier, ne pas dégager de revenus positifs accroît très fortement le risque de cesser son entreprise (*encadré 2*). En 2016, selon l'enquête Conditions de travail (*annexe Sources*), 34 % des artisans et 40 % des commerçants déclarent craindre pour la pérennité de leur emploi dans les douze mois à venir, contre seulement 24 % des salariés.

9. En 2017, les plafonds imposés aux micro-entrepreneurs sur le chiffre d'affaires réalisé sont de 82 800 euros hors taxes pour une activité commerciale, 33 200 euros pour des prestations de services ou des activités libérales. Ces plafonds ont été doublés en 2018.

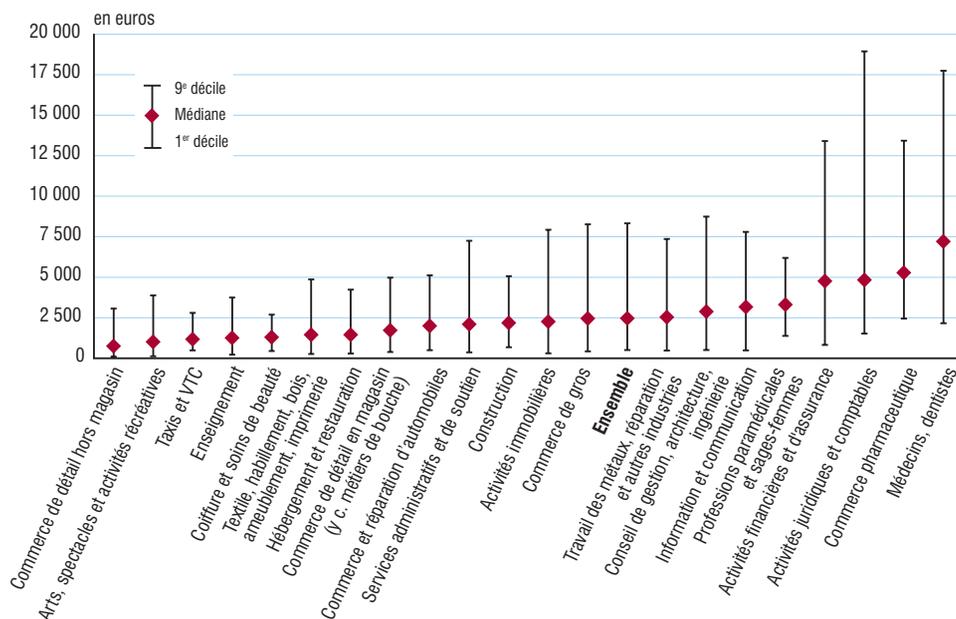
10. Voir « Qui s'installe à son compte ? Transitions entre salariat et non-salariat et effet sur les revenus professionnels », dans le présent ouvrage.

Les disparités de revenu sont plus marquées parmi les non-salariés classiques que parmi les salariés

Hors agriculture, les disparités de revenu d'activité sont bien plus marquées parmi les non-salariés que parmi les salariés : alors que le **rapport interdécile** D9/D1 du **revenu salarial** (revenu non corrigé du temps de travail) est de 23 dans le secteur privé, celui du **revenu non salarial** (y compris micro-entrepreneurs) est de 100. Ceci illustre en partie les revenus plus faibles des micro-entrepreneurs, du fait de périodes d'activité parfois très parcellaires et des plafonds imposés sur le chiffre d'affaires. Mais même en se limitant au haut de la distribution des revenus, le rapport interdécile D9/D5 du revenu non salarial (3,5 hors micro-entrepreneurs ; 5,1 en les intégrant) est lui aussi plus élevé que celui du revenu salarial (2,2).

Parmi l'ensemble des non-salariés classiques qui perçoivent un revenu positif en 2017, 10 % gagnent moins de 510 euros par mois au titre de leur activité non salariée (1^{er} décile ou D1), 25 % moins de 1 210 euros et 50 % moins de 2 460 euros mensuels (*figure 7*). En haut de l'échelle de rémunération, 25 % ont perçu plus de 4 580 euros, et 10 % plus de 8 330 euros par mois (9^e décile ou D9). Le rapport interdécile (D9/D1) du revenu d'activité annualisé (c'est-à-dire en tenant compte de la durée d'affiliation au régime de protection sociale des non-salariés dans l'année) est ainsi de 16 pour les non-salariés classiques dégagant un revenu positif. Les inégalités de revenu diffèrent selon les secteurs : elles sont plus modérées dans les secteurs de la construction et des transports (rapport interdécile inférieur à 9), ainsi que dans la santé où les revenus sont rarement très bas. Elles sont plus élevées dans le commerce et les services aux entreprises et les services mixtes, secteurs où le rapport interdécile est proche de 20. Dans le commerce, les revenus varient très fortement entre le commerçant sur les éventaires

7. Distribution des revenus mensuels des non-salariés classiques en 2017 par secteur d'activité



Lecture : en 2017, les non-salariés classiques dans le commerce de gros ont un revenu d'activité médian de 2 450 euros par mois. 10 % d'entre eux gagnent plus de 8 270 euros et 10 % moins de 420 euros.

Champ : France hors Mayotte, personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre 2017, hors revenus nuls, hors taxés d'office, hors micro-entrepreneurs et hors agriculture.

Source : Insee, base non-salariés 2017.

et les marchés et le titulaire d'une officine de pharmacie. Dans les services aux entreprises et les services mixtes, les inégalités de revenu sont importantes quelle que soit l'activité, en particulier dans les activités immobilières, le conseil de gestion, les services administratifs et de soutien et les activités spécialisées diverses. Les inégalités les plus fortes s'observent toutefois dans les arts, spectacles et activités récréatives, où le rapport interdécile atteint 32 : les 10 % de non-salariés classiques les moins bien rémunérés du secteur ont perçu moins de 120 euros mensuels, tandis que les 10 % les mieux rémunérés ont dégagé plus de 3 880 euros. Dans ce secteur cohabitent un nombre important de revenus très faibles et de revenus plutôt élevés, sans que ces derniers n'atteignent les niveaux observés dans le haut de la distribution d'autres secteurs : le montant du dernier centile de revenu y est de 13 260 euros mensuels, cela reste inférieur à celui observé pour l'ensemble des non-salariés classiques (24 660 euros mensuels), et plus encore à celui atteint dans les activités juridiques et comptables (57 210 euros mensuels).

Au-delà des rapports interdéciles, les inégalités de revenu peuvent être appréhendées à l'aide d'indicateurs de concentration : parmi les non-salariés classiques (hors secteur agricole, hors revenus nuls), la moitié la moins rémunérée ne concentre que 16 % des revenus (contre 29 % pour les salariés du privé), tandis que les 10 % les mieux rémunérés en concentrent à eux seuls 40 % (contre 27 % pour les salariés du privé) (figure 8a). Concentration et disparité vont naturellement de pair : la concentration des revenus est particulièrement forte dans les secteurs où le rapport interdécile est élevé ; c'est particulièrement le cas dans les arts, spectacles et activités récréatives, où la moitié la moins rémunérée des non-salariés classiques ne se partage que 11 % des revenus du secteur, tandis que les 10 % les mieux rémunérés en concentrent 47 % et les 1 % les mieux rémunérés 18 % (figure 8b). A contrario, la concentration des revenus est nettement moins forte parmi les professionnels paramédicaux et les sages-femmes, professions réglementées : la moitié la moins rémunérée d'entre eux perçoit 29 % des revenus du secteur, tandis que les 10 % les mieux rémunérés en concentrent 23 %.

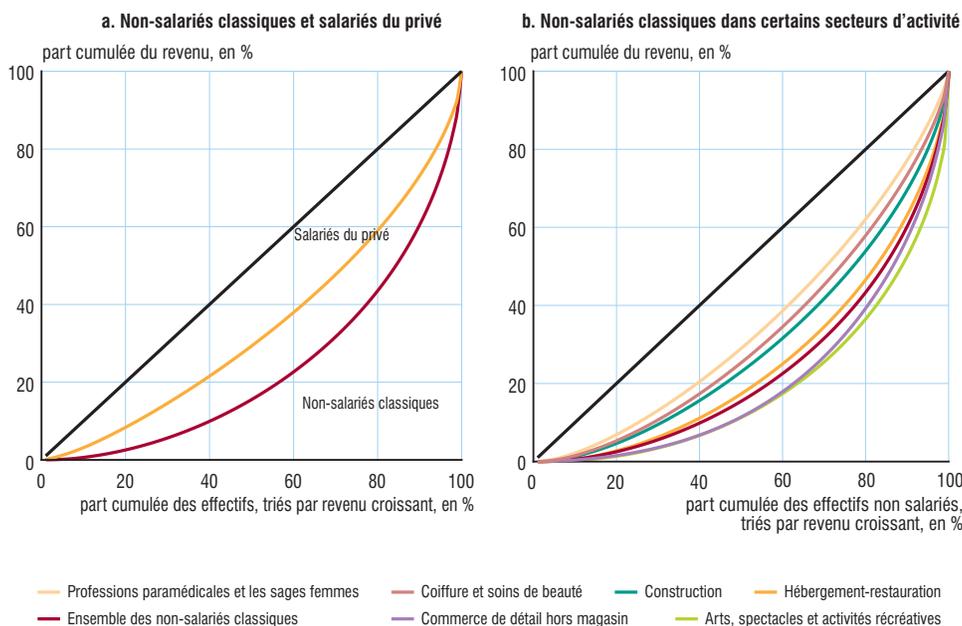
À composition sectorielle égale, les femmes gagnent 32 % de moins que les hommes dans le non-salariat classique

Les femmes non salariées, moins nombreuses que les hommes, sont aussi moins bien rémunérées qu'eux. En 2017, sur l'ensemble des secteurs non agricoles, elles perçoivent en moyenne 2 100 euros mensuels au titre de leur activité contre 2 870 euros pour les hommes, soit 27 % de moins. Il en va de même dans les secteurs agricoles (28 % d'écart en défaveur des femmes). Du fait de la surreprésentation des femmes dans le micro-entrepreneuriat, cet écart de rémunération est plus faible si l'on considère les seuls non-salariés classiques des secteurs non agricoles, mais reste important (- 22 %) (figure 9). Pourtant, les non-salariées classiques exercent souvent dans des secteurs plus rémunérateurs que la moyenne (professions libérales, du droit et de la santé notamment). Mais dans ces secteurs, les femmes gagnent nettement moins que les hommes : leur revenu est inférieur de 46 % à celui des hommes dans les professions juridiques et comptables et de près de 40 % parmi les médecins (généralistes ou spécialistes). Si elles se répartissaient de la même façon que les hommes dans les différents secteurs, leur revenu moyen serait inférieur de 32 % à celui des hommes. Une partie de cet écart en défaveur des non-salariées classiques peut s'expliquer par le fait qu'elles travaillent un nombre d'heures moins important dans l'année, qu'elles sont plus jeunes (leur âge médian est de 46 ans, contre 49 ans pour les hommes) et qu'elles dirigent en moyenne des entreprises plus petites.

Les indépendantes déclarent en effet travailler en moyenne 40,4 heures par semaine pour leur emploi principal en 2017, contre 48,5 heures pour leurs homologues masculins¹¹, selon l'enquête Emploi. En 2018, elles déclarent d'ailleurs plus souvent que ces derniers

11. Indépendants y compris agriculteurs exploitants et aides familiaux, nombre d'heures travaillées en moyenne par semaine dans l'emploi principal. En incluant le temps de travail consacré à un éventuel emploi secondaire, les indépendantes déclarent travailler en moyenne 41,2 heures par semaine en 2017 contre 49,2 heures pour les hommes.

8. Concentration des revenus d'activité en 2017

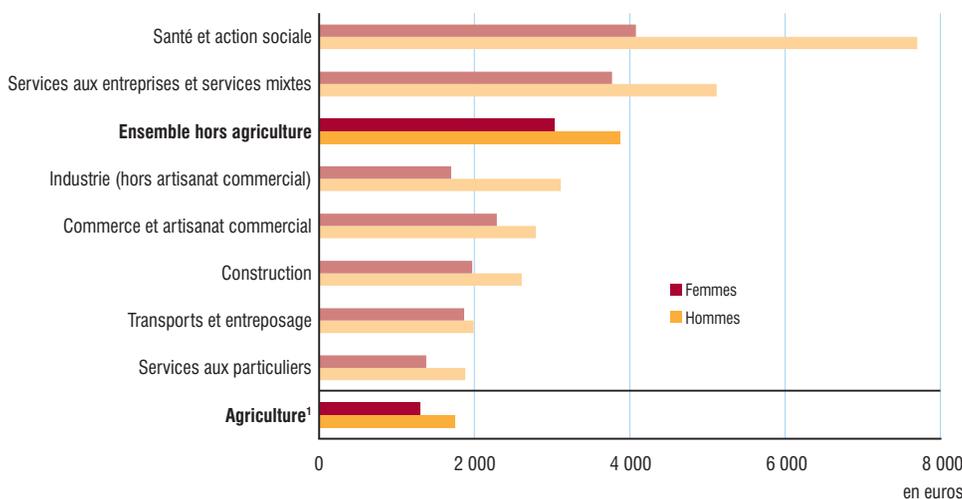


Lecture : en 2017, les 50 % de non-salariés classiques les moins bien rémunérés perçoivent 16 % des revenus non salariés, alors que les 50 % des salariés du privé les moins bien payés perçoivent 29 % des salaires.

Champ : France hors Mayotte, salariés du privé et personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre 2017, hors revenus nuls, hors taxés d'office, hors micro-entrepreneurs et hors agriculture.

Source : Insee, base non-salariés 2017, déclarations annuelles de données sociales et déclarations sociales nominatives 2017.

9. Revenu mensuel moyen des non-salariés classiques en 2017 par sexe



1. Pour l'agriculture, revenu mensuel moyen des non-salariés imposés au régime réel hors nouveaux installés (déficits mis à 0). La plupart des non-salariés taxés provisoirement ne sont pas pris en compte dans les revenus.

Champ : France hors Mayotte (France métropolitaine pour l'agriculture), personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre 2017, hors taxés d'office, hors micro-entrepreneurs et hors bénéficiaires du micro-bénéfice agricole.

Source : Insee, base non-salariés 2017.

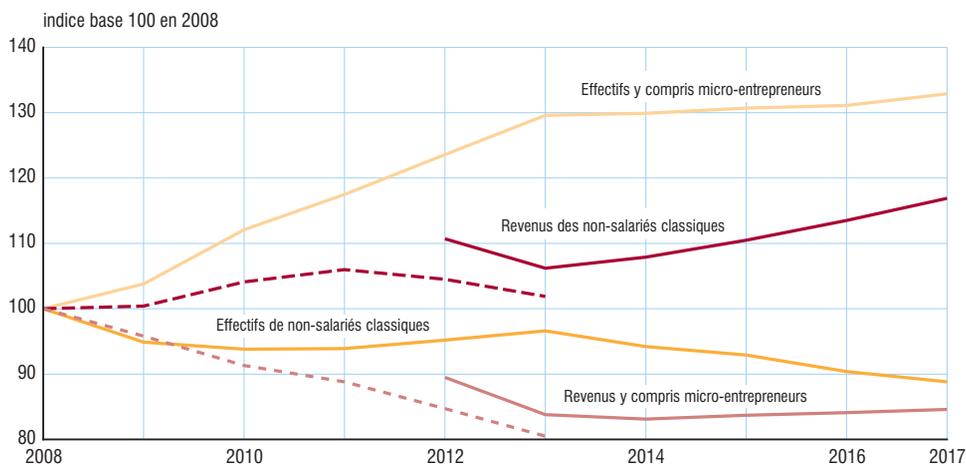
exercer à temps partiel et souhaiter travailler davantage (7,1 % contre 3,3 %). Globalement, femmes et hommes confondus, la part d'indépendants dans cette situation dite « de sous-emploi » augmente régulièrement depuis 10 ans, passant de 2,1 % en 2009 à 4,6 % en 2018¹². Plus généralement, 38 % des indépendants en sous-emploi ou en non emploi contraint¹³ citent des difficultés financières ou des périodes sans client ni mission comme principales difficultés rencontrées.

Hausse du revenu moyen des non-salariés classiques depuis 2013

Entre 2008 et 2017, sur l'ensemble des secteurs non agricoles, le revenu d'activité moyen des non-salariés classiques a beaucoup fluctué (*figure 10*). Entre 2008 et 2012, il a augmenté de 4,5 % en euros constants. La récession économique de 2008-2009 s'est traduite par une baisse importante de ce revenu en 2009 dans les services aux entreprises et les services mixtes, dans la construction et dans l'industrie. La hausse du revenu moyen des non-salariés classiques en 2010 et 2011, dans un contexte de croissance économique modérée, résulte en partie de la montée en charge du statut de micro-entrepreneur. Celui-ci, en attirant depuis 2009 un nombre croissant de non-salariés ayant de faibles revenus, a créé un effet de sélection rehaussant mécaniquement le revenu moyen des non-salariés classiques. Tous les secteurs ont bénéficié de la reprise économique en 2010-2011, excepté ceux de la construction et des transports. Entre 2011 et 2012, le revenu moyen des non-salariés classiques a décliné de 1,4 %, dans un contexte de nouveau ralentissement de l'activité. Cette baisse a concerné l'ensemble des secteurs, excepté l'industrie.

Depuis 2013, l'assiette des cotisations sociales, sur laquelle repose le calcul du revenu d'activité des non-salariés, inclut désormais une partie des dividendes perçus. Selon cette

10. Évolution du revenu moyen et des effectifs non salariés entre 2008 et 2017



Note : la définition du revenu a changé en 2013. Les revenus sont en euros constants. Les non-salariés taxés d'office sont pris en compte dans les effectifs, mais pas dans les revenus.

Champ : France hors Mayotte, personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre, hors agriculture.

Source : Insee, bases non-salariés.

12. Voir « Indépendants : une offre de travail plus contrainte depuis 2008 », dans le présent ouvrage.

13. C'est-à-dire personne n'ayant pas d'emploi mais souhaitant travailler, qu'elle soit considérée comme chômeuse au sens du Bureau international du travail ou non.

s'explique directement par la forte augmentation du nombre de micro-entrepreneurs sur la période, conjuguée à la faiblesse de leur revenu d'activité. Le revenu moyen des non-salariés (y compris micro-entrepreneurs) s'est quasiment stabilisé entre 2013 et 2017. Quant au revenu moyen des micro-entrepreneurs, il a légèrement augmenté entre 2009 et 2017 (+ 3,3 % en euros constants).

Les revenus des non-salariés classiques sont moins dispersés en 2017 qu'en 2008

La dispersion des revenus des non-salariés classiques (ayant dégagé un revenu positif), mesurée dans son ensemble par le rapport interdécile D9/D1, ou plus spécifiquement dans la moitié haute de l'échelle des revenus par le rapport D9/D5, s'est atténuée entre 2008 et 2017. En effet, le neuvième décile de la distribution a peu varié sur la période (– 0,3 % entre 2008 et 2012, puis + 3,0 % entre 2012 et 2017), tandis que la **médiane** a progressé plus nettement (+ 2,6 %, puis + 8,3 %) et que le premier décile a fortement augmenté (+ 14,4 %, puis + 10,3 %). L'effet de sélection lié à la montée en charge du statut de micro-entrepreneur explique en grande partie la hausse des revenus dans le bas de la distribution, notamment celle du premier décile : en incluant les revenus des micro-entrepreneurs, le premier décile de la distribution des revenus a au contraire fortement diminué, de 69,6 % entre 2008 et 2012 puis de 28,8 % entre 2012 et 2017, et les revenus sont beaucoup plus dispersés en 2017 qu'en 2008.

Tout en haut de l'échelle des revenus des non-salariés classiques, après avoir fortement progressé entre 2008 et 2012 (+ 9,4 %), le dernier centile de revenu a nettement baissé en 2013 (– 6,7 %) : l'évolution de la législation avec l'intégration d'une partie des dividendes perçus dans les assiettes de cotisations sociales a particulièrement influé sur les hauts revenus. Le dernier centile a toutefois crû à nouveau nettement entre 2013 et 2017 (+ 10,1 %). ■

L'auto-entrepreneuriat, tremplin pour accéder au non-salariat classique ?

Christophe Bertran, Fabien Guggemos, Laurianne Salembier*

Le régime de l'auto-entrepreneur (requalifié de micro-entrepreneur fin 2014), créé par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008, a pour objectif d'alléger les formalités de création d'entreprise, et de simplifier le mode de calcul et de paiement des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Entré en vigueur le 1^{er} janvier 2009, il s'est rapidement développé, avec 188 100 auto-entrepreneurs économiquement actifs fin 2009, et plus du double un an plus tard, fin 2010 (386 400). Le dynamisme de l'auto-entrepreneuriat s'est ensuite poursuivi au cours de la décennie : + 140 % d'auto-entrepreneurs entre 2010 et 2017.

Seul un auto-entrepreneur sur dix ayant démarré une activité en 2010 est ensuite devenu non-salarié classique dans les cinq ans qui ont suivi

D'une part, le statut d'auto-entrepreneur est souvent adopté en plus d'une activité salariée : en moyenne entre 2009 et 2015, trois auto-entrepreneurs sur dix sont pluriactifs en fin d'année, soit bien plus que les non-salariés classiques (un sur dix au cours de la même période). D'autre part, ce statut d'auto-entrepreneur est fréquemment éphémère. Ainsi, parmi les auto-entrepreneurs de 20 à 55 ans ayant démarré une activité en 2010, seuls 36 % travaillent toujours sous ce statut fin 2015 : 29 % ont exercé leur activité continûment sur cette période, tandis que 7 % l'ont temporairement cessée ou ont changé de statut avant de redevenir auto-entrepreneurs (*figure 1*). À l'inverse, 57 % n'exercent plus d'activité non salariée fin 2015 et sont uniquement salariés, chômeurs ou inactifs. Enfin, seuls 8 % ont rejoint le non-salariat classique – en tant que professionnels libéraux, entrepreneurs individuels classiques ou gérants de sociétés et sont toujours actifs fin 2015. En ajoutant à ces 8 % ceux passés par le non-salariat classique avant de cesser leur activité, l'auto-entrepreneuriat a ainsi constitué un tremplin d'accès à une activité indépendante classique pour 10 % des auto-entrepreneurs ayant démarré une activité en 2010.

Les auto-entrepreneurs devenus non-salariés classiques sont plus souvent des hommes jeunes

Une modélisation de Cox, mise en œuvre sur la population des auto-entrepreneurs ayant démarré une activité en 2010, permet d'apprécier les effets de différents facteurs sur la probabilité de devenir non-salarié classique, toutes choses égales par ailleurs (*méthodologie*). La propension à devenir non-salarié classique après avoir démarré une activité en tant qu'auto-entrepreneur est plus élevée pour les jeunes, tout particulièrement pour les hommes : toutes choses égales par ailleurs, elle est ainsi 54 % plus élevée pour les hommes âgés de 20 à 29 ans que pour ceux âgés de 40 à 49 ans (*figure 2*). En corollaire, parmi les non-salariés qui ont débuté une activité en tant qu'auto-entrepreneur en 2010, ceux exerçant toujours sous ce statut fin 2015 sont plus âgés que la moyenne : 46 % avaient 40 ans ou plus en 2010, contre 38 % de l'ensemble des auto-entrepreneurs ayant débuté en 2010. Les jeunes sont également plus nombreux en proportion parmi les auto-entrepreneurs qui ont cessé leur activité sans passer par le non-salariat classique : 33 % avaient moins de 30 ans en 2010 (contre 28 % de l'ensemble des auto-entrepreneurs ayant débuté cette année-là).

Le secteur¹ de la construction est surreprésenté parmi les auto-entrepreneurs qui ont rejoint le non-salariat classique (qu'ils soient toujours actifs fin 2015 ou non), puisqu'il concentre 23 % de ces individus (contre 14 % de l'ensemble des auto-entrepreneurs ayant débuté une activité en 2010). *A contrario*, les services aux particuliers sont nettement sous-représentés (21 % contre 30 %). Pour autant, ces écarts s'expliquent en grande partie par des profils de non-salariés différents d'un secteur à l'autre : le passage de l'auto-entrepreneuriat au non-salariat classique est plus fréquent parmi les hommes et parmi les individus aux revenus non salariés les plus élevés, populations bien plus représentées dans la construction que dans les services aux particuliers. Ainsi, toutes choses égales

* Christophe Bertran, Fabien Guggemos, Laurianne Salembier (Insee).

1. Il s'agit du secteur de l'activité exercée en 2010.

Encadré 1 (suite)

par ailleurs, à sexe et tranche de revenu identiques notamment, la probabilité pour un auto-entrepreneur de devenir non-salarié classique n'est pas significativement différente entre ces deux secteurs. Seuls les secteurs des transports (où la probabilité est 3,1 fois plus élevée qu'ailleurs) et de la santé humaine et de l'action sociale (1,7 fois plus élevée qu'ailleurs) se distinguent.

Entre 2010 et 2015, le revenu des auto-entrepreneurs passant au non-salariat classique a plus que doublé

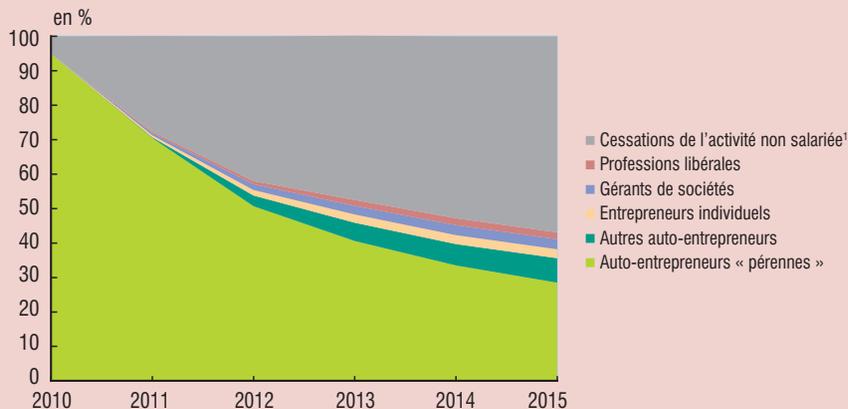
Le revenu moyen annualisé des auto-entrepreneurs ayant démarré une activité en 2010 s'élevait à 5 080 euros² cette année-là. La dispersion autour de ce niveau était importante, avec des écarts qui se sont amplifiés les années suivantes, selon notamment que l'auto-entrepreneur est devenu non-salarié classique, a conservé son statut ou a cessé son activité.

Par exemple, le revenu moyen des auto-entrepreneurs ayant exercé continûment sous ce statut entre 2010 et 2015 était de 5 520 euros la première année, en 2010 (figure 3a). Au cours des années qui ont suivi, il a peu progressé. En

revanche, les auto-entrepreneurs qui ont cessé leur activité entre 2011 et 2015 (sans passer par le non-salariat classique entre-temps) percevaient un revenu moyen sensiblement plus faible dès la première année d'exercice en 2010 (4 320 euros). Ce revenu a décliné ensuite à l'approche de la cessation, diminuant en particulier nettement lors de l'année qui l'a précédée (de l'ordre de 20 %) (figure 3b).

Quant aux auto-entrepreneurs devenus ensuite non-salariés classiques, dès la première année d'activité leur revenu annuel moyen était nettement supérieur à celui des autres auto-entrepreneurs ayant démarré une activité en 2010 : ceux d'entre eux qui ont exercé leur activité de façon continue entre 2010 et 2015 dégageaient en moyenne 9 510 euros de revenu la première année d'activité. Leur revenu moyen a ensuite plus que doublé entre 2010 et 2015 (figure 3c). Une partie des auto-entrepreneurs sont devenus non-salariés classiques car leur chiffre d'affaires a dépassé le plafond autorisé pour bénéficier du statut. La propension à devenir non-salarié classique s'élève donc à mesure que le revenu croît. Du reste, la progression du revenu est tout aussi soutenue avant qu'après le changement de statut.

1. Trajectoires des auto-entrepreneurs ayant commencé une activité en 2010



1. Les personnes qui n'exercent plus d'activité non salariée sont salariées, inactives ou au chômage.

Note : les auto-entrepreneurs dits « pérennes » sont ceux exerçant continûment, sans changer de statut, leur activité non salariée depuis 2010.

Lecture : parmi les auto-entrepreneurs ayant démarré une activité non salariée en 2010, 5 % n'exercent plus comme non-salariés dès fin 2010. Cinq ans plus tard, fin 2015, 57 % sont dans ce cas, 29 % sont toujours auto-entrepreneurs économiquement actifs et ont exercé sous ce statut sur l'ensemble de la période, 3 % sont devenus entrepreneurs individuels classiques, 3 % gérants et 2 % professionnels libéraux ; enfin, 7 % sont de nouveau auto-entrepreneurs, mais ont temporairement cessé leur activité non salariée ou changé de statut au cours de la période.

Champ : France hors Mayotte, auto-entrepreneurs ayant démarré une activité non salariée et âgés entre 20 et 55 ans en 2010, hors agriculture.

Source : Insee, panel non-salariés.

2. Les niveaux de revenus mentionnés ici sont tous exprimés en euros 2015, dernière année de la période d'étude.

Encadré 1 (suite)

2. Estimation de l'influence de certains facteurs sur la probabilité de devenir non-salarié classique pour les auto-entrepreneurs qui ont démarré une activité en 2010

Risque relatif par rapport à la situation de référence

Sexe X âge

Femmes de 20 à 29 ans	ns
Femmes de 30 à 39 ans	ns
Femmes de 40 à 49 ans	ns
Femmes de 50 ans ou plus	0,53
Hommes de 20 à 29 ans	1,54
Hommes de 30 à 39 ans	1,32
Hommes de 40 à 49 ans	Réf.
Hommes de 50 ans ou plus	0,60

Secteur d'activité

Industrie (hors artisanat commercial)	Réf.
Construction	ns
Commerce et artisanat commercial	ns
Transports et entreposage	3,06
Services aux entreprises et services mixtes	ns
Services aux particuliers	ns
Santé et action sociale	1,66

Emploi de salariés

Non employeur	Réf.
Employeur	ns

Revenu d'activité non salariée annualisé¹

Inférieur au 1 ^{er} décile (y compris revenu nul ou déficitaire)	ns
Du 1 ^{er} décile au 1 ^{er} quartile	0,60
Du 1 ^{er} quartile à la médiane	0,62
De la médiane au 3 ^e quartile	Réf.
Du 3 ^e quartile au 9 ^e décile	1,92
Supérieur ou égal au 9 ^e décile	4,62

Pluriactivité

Non pluriactif	Réf.
Pluriactif principalement non-salarié	ns
Pluriactif principalement salarié	1,41

ns : risque relatif non significativement différent de 1 au seuil de 5 %.

1. Quantiles de la distribution du revenu d'activité, hors revenus nuls et revenus non déclarés.

Note : estimations issues d'un modèle de Cox à risques proportionnels. Les non-salariés dont le secteur d'activité est inconnu sont exclus de l'analyse. Le modèle prend en compte la variation au cours du temps du revenu, de la pluriactivité et de l'emploi de salariés, ces variables étant retardées d'une année pour éviter un possible biais de simultanéité.

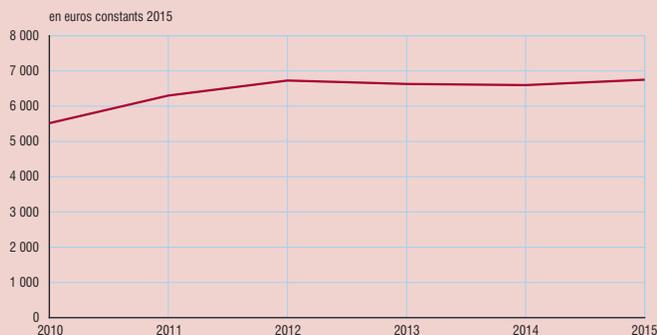
Lecture : toutes choses égales par ailleurs, les hommes auto-entrepreneurs âgés de moins de 30 ans ont une probabilité de devenir non-salarié classique supérieure de 54 % à celle de leurs homologues âgés de 40 à 49 ans. Les auto-entrepreneurs pluriactifs principalement salariés ont une probabilité de devenir ensuite non-salarié classique supérieure de 41 % à celle de leurs homologues non pluriactifs.

Champ : France hors Mayotte, auto-entrepreneurs ayant démarré une activité non salariée et âgés entre 20 et 55 ans en 2010, hors agriculture.

Source : Insee, panel non-salariés.

3. Évolution du revenu annualisé moyen des auto-entrepreneurs ayant commencé une activité en 2010

a. Auto-entrepreneurs « pérennes » sur toute la période 2010-2015



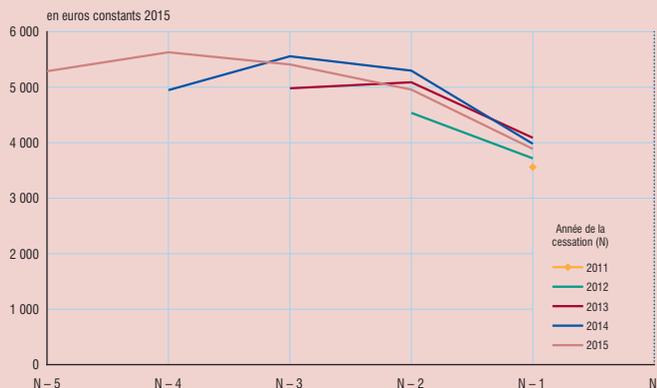
Note : les auto-entrepreneurs dits « pérennes » sont ceux exerçant continuellement, sans changer de statut, leur activité non salariée depuis 2010.

Lecture : en 2010, le revenu non salarié annualisé moyen des auto-entrepreneurs pérennes sur toute la période 2010-2015 était de 5 520 euros (en euros constants 2015). En 2015, il est de 6 750 euros.

Champ : France hors Mayotte, auto-entrepreneurs ayant démarré une activité non salariée et âgés entre 20 et 55 ans en 2010, hors agriculture.

Source : Insee, panel non-salariés.

b. Auto-entrepreneurs ayant cessé leur activité, selon l'année de cessation



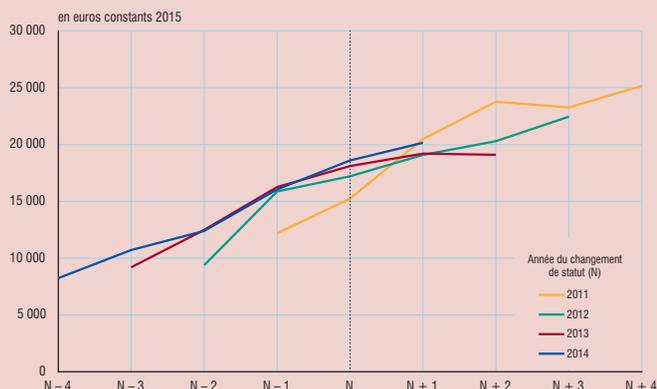
Note : les personnes qui n'exercent plus d'activité non salariée sont salariées, inactives ou au chômage. L'année N correspond à l'année de cessation de l'activité non salariée.

Lecture : le revenu non salarié annualisé moyen des auto-entrepreneurs ayant cessé leur activité en 2015 (sans être passés par le non-salariat classique entre-temps) était de 5 290 euros en 2010 (en euros constants 2015). En 2014, il était de 3 890 euros.

Champ : France hors Mayotte, auto-entrepreneurs ayant démarré une activité non salariée et âgés entre 20 et 55 ans en 2010, hors agriculture.

Source : Insee, panel non-salariés.

c. Auto-entrepreneurs devenus non-salariés classiques entre 2011 et 2014, selon l'année de changement de statut



Note : l'année N correspond à l'année du changement de statut.

Lecture : le revenu non salarié annualisé moyen des auto-entrepreneurs devenus non-salariés classiques en 2011 (et ayant exercé continuellement leur activité sur la période 2010-2015) était de 12 180 euros en 2010 (en euros constants 2015). En 2015, il est de 25 160 euros.

Champ : France hors Mayotte, auto-entrepreneurs ayant démarré une activité non salariée et âgés entre 20 et 55 ans en 2010, hors agriculture.

Source : Insee, panel non-salariés.

Le passage au non-salariat classique s'accompagne parfois de l'embauche de salariés

Le statut d'auto-entrepreneur n'est *a priori* pas incompatible avec le fait d'embaucher un salarié. Toutefois, les plafonds de chiffre d'affaires à ne pas dépasser pour bénéficier de ce statut limitent l'intérêt financier d'une telle embauche. De fait, la proportion d'employeurs parmi les auto-entrepreneurs n'a été que d'environ 1 % chaque année de la période 2010-2015, tant qu'ils ont exercé sous ce statut. En revanche, le passage au non-salariat classique, parce qu'il est souvent le signe d'un développement de l'activité, a pu s'accompagner de l'embauche d'un ou plusieurs salariés : parmi les auto-entrepreneurs ayant débuté une activité en 2010 et devenus non-salariés classiques par la suite, la proportion d'employeurs a bondi d'environ 10 points l'année du changement de statut et a continué d'augmenter les années suivantes, à un rythme toutefois moins soutenu. Elle s'est établie par exemple à 13 % en 2013 pour ceux devenus non-salariés classiques cette année-là, avant d'atteindre 20 % en 2015. Pour autant, l'embauche de salariés, si elle accompagne ou suit parfois le changement de statut, ne le préfigure pas en général : toutes choses égales par ailleurs, le fait pour un auto-entrepreneur d'être employeur n'augmente pas significativement sa propension à opter plus tard pour le non-salariat classique.

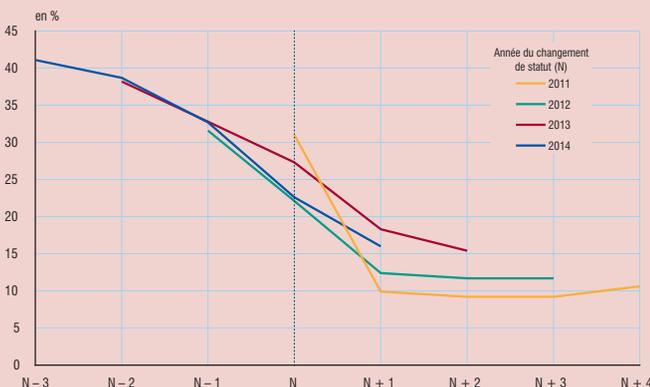
La pluriactivité diminue lors du passage au non-salariat classique

Les auto-entrepreneurs sont davantage pluriactifs que les non-salariés classiques et leur activité non-salariée est alors souvent complémentaire à leur emploi salarié : les années où les pluriactifs ont été auto-entrepreneurs du 1^{er} janvier au 31 décembre, l'activité salariée génère des revenus plus élevés que l'activité non salariée dans trois cas sur quatre.

La pluriactivité se raréfie en cas d'accès au non-salariat classique, pour se stabiliser à un niveau relativement bas un à deux ans après le changement de statut : parmi les auto-entrepreneurs ayant débuté une activité en 2010, devenus non-salariés classiques dans les cinq années qui ont suivi et toujours actifs fin 2015, la proportion de pluriactifs n'est ainsi plus que de 15 % en 2015. En se limitant par exemple aux auto-entrepreneurs ayant changé de statut en 2012, cette part est passée de 32 % en 2011 à 22 % en 2012, avant de se stabiliser à 12 % à partir de 2013 (figure 4). Cette diminution résulterait du fait que la croissance de l'activité non salariée, accompagnant généralement le changement de statut, limite leur disponibilité pour maintenir en plus une activité salariée et en réduit le besoin financier.

À l'inverse, la pluriactivité est plutôt importante parmi les auto-entrepreneurs qui ont cessé leur activité non salariée sans passer par le non-salariat classique : la proportion de pluriactifs progresse pour dépasser 50 % à l'approche de l'année de cessation : plus précisément, la part des pluriactifs principalement salariés progresse, alors que celle des pluriactifs principalement non-salariés diminue.

4. Part des pluriactifs parmi les auto-entrepreneurs devenus non-salariés classiques entre 2011 et 2014, selon l'année du changement de statut



Note : l'année N correspond à l'année du changement de statut.

Lecture : parmi les auto-entrepreneurs devenus non-salariés classiques en 2013 et ayant exercé continuellement leur activité sur la période 2010-2015, la part des pluriactifs passe de 38 % en 2011 à 15 % en 2015.

Champ : France hors Mayotte, auto-entrepreneurs ayant démarré une activité non salariée et âgés entre 20 et 55 ans en 2010, hors agriculture.

Source : Insee, panel non-salariés.

Méthodologie

Les trajectoires professionnelles des auto-entrepreneurs ayant débuté une activité en 2010 sont analysées à partir du panel non-salariés (*annexe Sources*), au regard de leur situation en fin d'année, pour chaque année de la période 2010-2015 (*figure 1*). Les auto-entrepreneurs devenus non-salariés classiques sont séparés en trois catégories : les professions libérales, les entrepreneurs individuels classiques et les gérants de sociétés n'exerçant pas en tant que libéraux. Lorsqu'un auto-entrepreneur est économiquement inactif (quatre trimestres successifs sans chiffre d'affaires), il est considéré comme ayant cessé son activité.

Pour les auto-entrepreneurs accédant au non-salariat classique, la durée de l'activité non salariée exercée en tant qu'auto-entrepreneur, mesurée par le nombre de jours écoulés entre le début de l'activité et le changement de statut, est analysée au regard des caractéristiques individuelles du non-salarié (sexe, âge) et des conditions dans lesquelles elle s'exerce (secteur d'activité initial, revenu généré, emploi ou non de salariés, exercice éventuel d'une activité salariée, ces trois dernières variables étant retardées d'une année pour s'affranchir d'un possible biais de simultanéité). Si le passage au non-salariat classique survient après la dernière année disponible dans le panel non-salariés (2015) et n'est donc pas observable, ou si l'auto-entrepreneur cesse son activité durant la période d'étude sans avoir changé de statut entre-temps, la durée est dite « censurée à droite ». Le risque instantané à une date t (appelé « probabilité » ou « propension » par souci d'adéquation au sujet abordé dans cet encadré) est la proportion de personnes qui deviennent non-salariés classiques à la date t parmi l'ensemble de celles qui étaient toujours en activité en tant qu'auto-entrepreneurs juste avant cette date. Le risque instantané s'apparente donc à une probabilité de passage au non-salariat classique à chaque instant. Le modèle de Cox mis en œuvre dans la *figure 2* permet d'estimer l'influence relative de chacun des facteurs sur le risque instantané de passage au non-salariat classique, toutes choses égales par ailleurs. Il repose sur l'hypothèse de risques proportionnels selon laquelle l'influence relative de chaque facteur toutes choses égales par ailleurs est constante dans le temps ; cette hypothèse est globalement vérifiée sur les données de l'étude.

Pour en savoir plus

Béziau J., Rousseau S., Mariotte H., « Auto-entrepreneurs immatriculés en 2014 - 54 % de ceux qui démarrent en font leur activité principale », *Insee Première* n° 1615, septembre 2016.

Cox D.R., "Partial Likelihood". *Biometrika*, 62:269–276, 1975.

Cox D.R., "Regression Models and Life-Tables". *Journal of the Royal Statistical Society*, 34:187–220, 1972.

Quantin S., « Modèles semi-paramétriques de survie en temps continu sous R », *Documents de travail Insee* n° M2018/02, janvier 2019.

Richet D., « Auto-entrepreneurs immatriculés en 2014 : trois ans après, 36 % sont actifs », *Insee Première* n° 1765, juillet 2019.

Richet D., « Auto-entrepreneurs immatriculés en 2010 : cinq ans après, moins d'un quart sont encore actifs », *Insee Première* n° 1666, septembre 2017.

Quels non-salariés maintiennent durablement leur activité ?

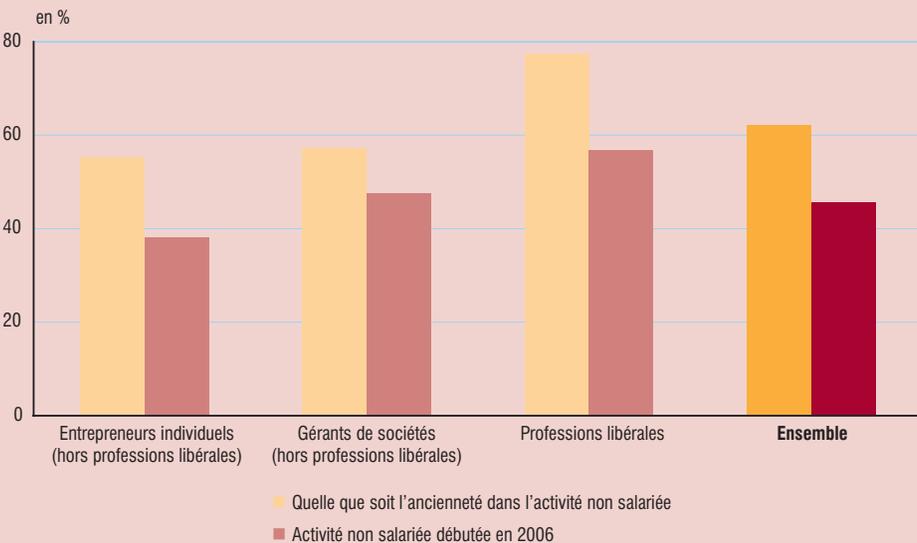
Christophe Bertran, Fabien Guggemos, Laurianne Salembier*

Parmi les personnes de 20 à 50 ans ayant une activité non salariée en 2006, 62 % en exercent toujours une fin 2015 : ils sont 77 % parmi les professionnels libéraux, 55 % parmi les autres entrepreneurs individuels et 57 % parmi les gérants de sociétés (figure 1). Ces chiffres recouvrent des situations très diverses, liées notamment à l'ancienneté de l'activité : si la viabilité économique d'une activité qui démarre reste à consolider, elle est plus souvent bien établie pour des activités exercées depuis de nombreuses années. Ainsi, parmi les non-salariés démarrant une activité en 2006¹, la proportion de ceux toujours actifs fin 2015 n'est que de 46 % (soit 16 points de moins qu'en moyenne) : elle varie de 38 % pour les entrepreneurs individuels à 57 % pour les professionnels libéraux.

Sur dix non-salariés ayant démarré en 2006, trois ont exercé leur activité sans interruption jusqu'à fin 2015 sans changer de catégorie

Seuls 28 % des non-salariés ayant démarré une activité en 2006 ont exercé continûment leur activité non salariée sans changer de catégorie jusqu'à fin 2015 : c'est le cas de 19 % des entrepreneurs individuels, contre 34 % des gérants et 36 % des professionnels libéraux (figure 2). D'autres, toujours en activité fin 2015, n'appartiennent plus à la même catégorie qu'en début de période : 16 % des entrepreneurs individuels ayant débuté en 2006 sont dans ce cas, contre 6 % des gérants et 9 % des professions libérales. Ces situations peuvent traduire des changements d'activité ou

1. Part des non-salariés actifs en 2006 exerçant toujours une activité non salariée fin 2015



Champ : France hors Mayotte, personnes exerçant une activité non salariée et âgées entre 20 et 50 ans en 2006, hors agriculture.

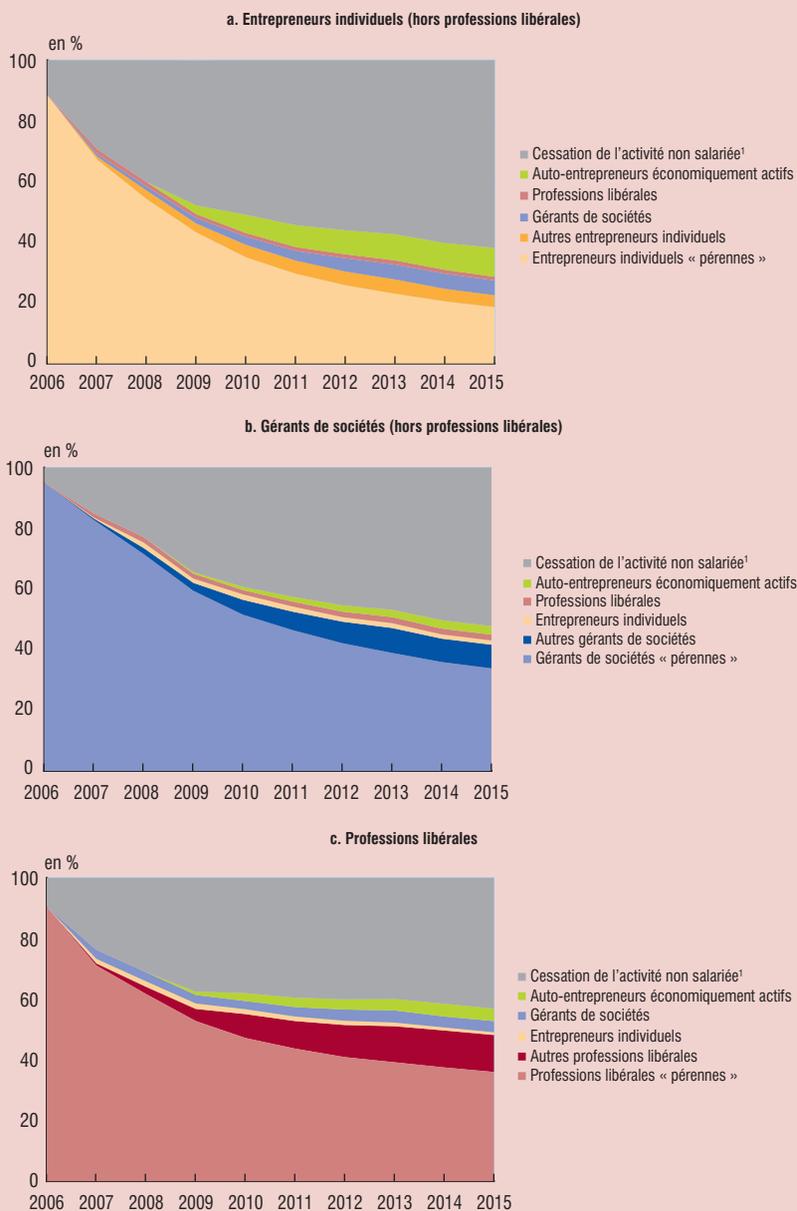
Source : Insee, panel non-salariés.

* Christophe Bertran, Fabien Guggemos, Laurianne Salembier (Insee).

1. Il s'agit majoritairement de personnes qui n'avaient aucune expérience non salariée avant 2006. Certaines ont pu avoir des activités non salariées dans le passé, sans que l'on puisse les identifier.

Encadré 2 (suite)

2. Trajectoires des non-salariés ayant commencé une activité en 2006 selon leur catégorie initiale



1. Les personnes qui n'exercent plus d'activité non salariée sont salariées, inactives ou au chômage.

Note : les non-salariés dits « pérennes » sont ceux exerçant continûment, sans changer de catégorie, leur activité non salariée depuis 2006.

Lecture : parmi les entrepreneurs individuels ayant démarré une activité non salariée en 2006, 12 % n'exercent plus comme non-salariés dès fin 2006. Neuf ans plus tard, fin 2015, 62 % sont dans ce cas, 19 % sont toujours entrepreneurs individuels et ont exercé sous cette catégorie sur l'ensemble de la période, 9 % sont devenus auto-entrepreneurs économiquement actifs, 5 % gérants et 1 % professionnels libéraux ; enfin, 4 % sont de nouveau entrepreneurs individuels, mais ont temporairement cessé leur activité non salariée ou changé de catégorie au cours de la période.

Champ : France hors Mayotte, personnes ayant démarré une activité non salariée et âgées entre 20 et 50 ans en 2006, hors agriculture.

Source : Insee, panel non-salariés.

Encadré 2 (suite)

refléter un choix de statut plus adapté à l'activité exercée : en particulier, 10 % des entrepreneurs individuels se sont tournés vers l'auto-entrepreneuriat (AE), statut créé en 2009. Par ailleurs, 4 % des entrepreneurs individuels ayant commencé une activité en 2006 sont de nouveau entrepreneurs individuels fin 2015, mais ont temporairement cessé leur activité non salariée ou changé de catégorie en cours de période. C'est le cas de 8 % des gérants et de 12 % des professionnels libéraux.

Plus le revenu d'une activité est faible, plus le risque de la cesser est élevé

À ancienneté et catégorie de non-salarié égales, la pérennité de l'activité est notamment corrélée à l'âge du non-salarié, au revenu qu'il en dégage et au secteur d'exercice. Une modélisation de Cox est mise en œuvre sur la population des non-salariés ayant démarré une activité en 2006, afin d'estimer les effets de différents facteurs sur le risque de cesser son activité non salariée, toutes choses égales par ailleurs (*méthodologie*).

Le niveau de revenu dégagé de l'activité non salariée est le facteur qui joue le plus sur le risque de la cesser (*figure 3*). Le risque augmente à mesure que le revenu est plus faible. Ainsi, parmi les entrepreneurs individuels et les gérants de sociétés, ne pas dégager de revenu positif multiplie par cinq le risque de cessation par rapport à une situation où le revenu est compris entre la médiane et le troisième quartile de la distribution. Par rapport à cette même situation de référence, le risque de cessation de l'activité est multiplié par neuf pour un entrepreneur individuel n'ayant pas déclaré ses revenus et par onze pour un gérant de société dans le même cas. L'absence de déclaration est en effet le plus souvent un signal de difficultés économiques : ainsi, en moyenne sur la période étudiée, 28 % des non-salariés qui n'ont pas déclaré leurs revenus une année donnée ont cessé leur activité à la fin de celle-ci et 28 % l'ont cessée l'année suivante. Par comparaison, ces proportions ne sont respectivement que de 7 % et 11 % parmi les non-salariés ayant déclaré leurs revenus.

Le fait d'employer des salariés est également associé à un risque plus réduit de cesser l'activité : - 8 % pour les gérants de sociétés, - 24 % pour les entrepreneurs individuels et - 48 % pour les professionnels libéraux. Les entreprises employeuses sont de fait, en général,

mieux armées que les petites unités pour faire face à d'éventuelles difficultés économiques.

Hors professions libérales, le risque de cessation a été plus élevé dans la construction

Pour les non-salariés exerçant à titre non libéral, le risque de cessation de l'activité a été plus important dans le secteur de la construction que dans les autres secteurs (14 % de plus que pour leurs homologues des services aux particuliers). De 2008 à 2015, ce secteur a traversé une période particulièrement basse de son cycle conjoncturel. Pour les gérants de sociétés, le risque de cessation est moindre dans l'industrie et dans les services aux entreprises et services mixtes, notamment dans le sous-secteur de l'information et de la communication (- 26 % par rapport aux services aux particuliers²).

Pour les entrepreneurs individuels, le risque de cessation est plus faible dans les activités de taxis et de VTC que dans les activités de services aux particuliers (de 50 %). Il est en revanche de niveau comparable à ces dernières dans les autres activités de transports et d'entreposage (comprenant la livraison à domicile). L'analyse portant sur les non-salariés ayant démarré une activité en 2006, ce constat doit toutefois être nuancé pour les nouvelles générations de non-salariés, marquées par le développement des activités de fret de proximité et de livraison à domicile : mesuré sur la population des entrepreneurs individuels ayant démarré une activité en 2010, le risque de cessation demeure plus modéré dans les activités de taxis ou de VTC ; mais il devient plus élevé dans les autres activités de transports. Ce dernier résultat est également vérifié pour les seuls auto-entrepreneurs ayant démarré une activité en 2010, statut fréquemment utilisé dans les activités de livraison de proximité.

Pour les professions libérales, un risque de cessation plus faible dans les activités juridiques et comptables et dans la santé

Parmi les professions libérales, le risque de cessation de l'activité est plus élevé dans le commerce (+ 53 % par rapport aux services aux particuliers), notamment parmi les intermédiaires du commerce de gros et à l'exception du commerce pharmaceutique. Il est plus faible pour les

2. Deux modélisations de Cox ont été mises en œuvre : l'une à partir des secteurs d'activité agrégés en 7 postes, l'autre à partir des secteurs d'activité détaillés en 23 postes. Dans les deux modèles, le secteur de référence choisi est celui des services aux particuliers.

Encadré 2 (suite)

professionnels libéraux de la santé et de l'action sociale (- 25 %). De fait, 74 % des professionnels libéraux ayant démarré une activité dans la santé et l'action sociale en 2006 sont toujours actifs fin 2015 ; de même, ils sont 89 % dans ce cas dans le commerce pharmaceutique.

Par ailleurs, le risque de cessation de l'activité varie sensiblement au sein des services aux

entreprises et services mixtes : il est nettement plus élevé pour les professions libérales exerçant une activité dans la finance et l'assurance (+ 59 % par rapport au secteur de référence des services aux particuliers) et dans l'immobilier (+ 104 %). À l'inverse, il est plus faible dans les activités juridiques et comptables (- 33 %). Ainsi, dans ce sous-secteur, trois professionnels libéraux sur

3. Estimation de l'influence de certains facteurs sur le risque de cesser son activité non salariée

	Risque relatif par rapport à la situation de référence		
	Entrepreneurs individuels (hors professions libérales)	Gérants de sociétés (hors professions libérales)	Professions libérales
Sexe			
Femmes	1,09	ns	1,09
Hommes	Réf.	Réf.	Réf.
Âge			
De 20 à 29 ans	1,28	1,21	1,42
De 30 à 39 ans	1,07	ns	1,14
De 40 à 49 ans	Réf.	Réf.	Réf.
50 ans ou plus	ns	ns	ns
Secteur d'activité			
Industrie (hors artisanat commercial)	ns	0,83	///
Construction	1,14	1,14	///
Commerce et artisanat commercial	1,10	ns	1,53
Transports et entreposage	0,65	ns	///
Services aux entreprises et services mixtes	ns	0,84	ns
Services aux particuliers	Réf.	Réf.	Réf.
Santé et action sociale	ns	ns	0,75
Emploi de salariés			
Non employeur	Réf.	Réf.	Réf.
Employeur	0,76	0,92	0,52
Revenu d'activité non salariée annualisé¹			
Non déclaré	9,20	11,16	5,75
Nul ou déficitaire	5,32	5,28	3,60
Inférieur au 1 ^{er} décile	1,84	2,64	1,68
Du 1 ^{er} décile au 1 ^{er} quartile	1,52	2,18	1,54
Du 1 ^{er} quartile à la médiane	ns	1,20	1,22
De la médiane au 3 ^e quartile	Réf.	Réf.	Réf.
Du 3 ^e quartile au 9 ^e décile	ns	ns	0,74
Supérieur ou égal au 9 ^e décile	2,03	ns	0,74

/// : absence de résultat due à la nature des choses.

ns : risque relatif non significativement différent de 1 au seuil de 5 %.

1. Quantiles de la distribution du revenu d'activité par catégorie de non-salariés, hors revenus nuls et revenus non déclarés.

Note : estimations issues d'un modèle de Cox à risques proportionnels par catégorie de non-salariés. La catégorie prise en compte est celle du non-salarié lors du démarrage de l'activité en 2006. Les non-salariés dont le secteur d'activité est inconnu sont exclus de l'analyse. Certaines variables intégrées au modèle (volume de travail salarié croisé avec le salaire horaire) ne sont pas affichées dans le tableau. Le modèle prend en compte la variation au cours du temps du revenu, de la pluriactivité et de l'emploi de salariés.

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, les entrepreneurs individuels hors professions libérales de moins de 30 ans ont un risque de cesser leur activité supérieur de 28 % à celui de leurs homologues âgés de 40 à 49 ans. Les entrepreneurs individuels hors professions libérales employant au moins un salarié ont un risque de cesser leur activité inférieur de 24 % à celui de leurs homologues non employeurs.

Champ : France hors Mayotte, personnes ayant démarré une activité non salariée et âgées entre 20 et 50 ans en 2006, hors agriculture.

Source : Insee, panel non-salariés.

Encadré 2 (suite)

quatre ayant démarré une activité en 2006 sont toujours actifs fin 2015, alors que c'est le cas de moins d'un sur cinq dans l'immobilier.

L'installation à son compte, plus risquée pour les jeunes

Quelle que soit la catégorie du non-salarié, le risque de cessation de l'activité est plus élevé pour les jeunes. Par exemple, à autres caractéristiques identiques, les professionnels libéraux de moins de 30 ans ont un risque de cesser leur activité supérieur de 42 % à celui de leurs

homologues âgés de 40 à 49 ans. Ce constat reflète vraisemblablement le fait que les plus âgés ont davantage pu tirer profit d'une expérience professionnelle acquise en tant que salarié ou dans des activités non salariées antérieures³.

Enfin, parmi les entrepreneurs individuels et les professions libérales, les femmes ont, à autres caractéristiques identiques, un risque de cesser leur activité non salariée légèrement plus élevé que les hommes (+ 9 %) ; parmi les gérants de sociétés, la différence entre femmes et hommes n'est pas significative.

Méthodologie

Les non-salariés exerçant en 2006 sont regroupés en trois catégories : les professions libérales, les entrepreneurs individuels et les gérants de sociétés n'exerçant pas en tant que libéraux. Dans la première partie de cet encadré (et à la *figure 2*), les trajectoires professionnelles des non-salariés ayant commencé une activité en 2006 sont analysées au regard de leur situation en fin d'année, pour chaque année de la période 2006-2015, à partir du panel non-salariés. Un non-salarié devenu auto-entrepreneur (statut créé en 2009) est compté comme tel, y compris s'il exerce une activité libérale. Toutefois, lorsqu'un auto-entrepreneur est économiquement inactif (quatre trimestres successifs sans chiffre d'affaires), il est considéré comme ayant cessé son activité.

Dans la deuxième partie (et à la *figure 3*), la durée de l'activité non salariée, mesurée par le nombre de jours écoulés entre le début et la fin de celle-ci, est analysée au regard des caractéristiques individuelles du non-salarié (sexe, âge) et des conditions dans lesquelles elle s'exerce (secteur d'activité, revenu généré, emploi ou non de salariés, exercice éventuel d'une activité salariée). Lorsque la cessation de l'activité survient après la dernière année disponible dans le panel non-salariés (2015) et n'est donc pas observable, la durée est dite « censurée à droite ». Le risque instantané à une date t (appelé « risque » dans cet encadré par souci de simplification) est la proportion de personnes dont l'activité se termine à la date t parmi l'ensemble de celles qui étaient toujours en activité juste avant cette date. Le risque instantané s'apparente donc à une probabilité de cessation à chaque instant. Le modèle de Cox mis en œuvre dans la *figure 3* permet d'estimer l'influence relative de chacun des facteurs sur le risque instantané de cessation, toutes choses égales par ailleurs. Il repose sur l'hypothèse de risques proportionnels selon laquelle l'influence relative de chaque facteur toutes choses égales par ailleurs est constante dans le temps ; cette hypothèse est globalement vérifiée sur les données de l'étude.

Pour en savoir plus

Barruel F., Filatriau O., « Les entreprises créées en 2006 : une pérennité plus faible dans la construction », *Insee Première* n° 1441, avril 2013.

Cox D.R., "Partial Likelihood", *Biometrika*, 62:269–276, 1975.

Cox D.R., "Regression Models and Life-Tables", *Journal of the Royal Statistical Society*, 34: 187–220, 1972.

Dorolle A., « Entreprises créées en 2014 : trois sur quatre sont encore actives trois ans après leur création », *Insee Première* n° 1751, avril 2019.

Quantin S., « Modèles semi-paramétriques de survie en temps continu sous R », *Documents de travail Insee* n° M2018/02, janvier 2019.

3. Cette expérience n'étant pas mesurable à partir des données du panel non-salariés.

Définitions

Indépendants, non-salariés, entrepreneurs individuels, micro-entrepreneurs, gérants majoritaires de sociétés, professions libérales, micro-entrepreneur économiquement actif, non-salariés classiques, dirigeant salarié, professions réglementées, micro-bénéfice agricole (micro-BA), pluriactifs, revenu d'activité, rapport interdécile, revenu salarial, revenu non salarial, décile, centile, médiane : voir annexe *Glossaire*.

Secteurs d'activité : voir *annexes Glossaire et Regroupements sectoriels*.

Agriculture, sylviculture et services paysagers, industrie hors artisanat commercial, construction, commerce et artisanat commercial, métiers de bouche, transports et entreposage, services aux entreprises et services mixtes, services aux particuliers hors santé, santé et action sociale : voir **secteurs d'activité** dans *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

Babet D., « Un travailleur indépendant sur cinq dépend économiquement d'une autre entité », *Insee Première* n° 1748, avril 2019.

Barruel F., Thomas S., Filatriau O., Mariotte H., « Créateurs d'entreprises : avec l'auto-entrepreneuriat, de nouveaux profils », *Insee Première* n° 1487, février 2014.

Bertran C., Salembier L., « Les modèles de contrôle des effets de structure : comparaisons et application à une analyse de la disparité départementale des revenus non salariés moyens », *Documents de travail Insee* n° F1902, mai 2019.

Bertran C., « Le revenu d'activité des non-salariés : plus élevé en moyenne dans les départements du nord que dans ceux du sud », *Insee Première* n° 1672, novembre 2017.

Bonnetête F., « Les créations d'entreprises en 2017 : au plus haut niveau depuis 2010 », *Insee Première* n° 1685, janvier 2018.

Insee, *Emploi et revenus des indépendants*, coll. « Insee Références », édition 2015.

Pla A., Trévien C., « Les revenus des pharmaciens d'officine : de fortes disparités selon le statut du titulaire », *Insee Première* n° 1676, novembre 2017.

Salembier L., « Les revenus d'activité des non-salariés en 2017 : troisième année de hausse du revenu moyen », *Insee Première* n° 1781, novembre 2019.

Théron G., « Un non-salarié sur quatre travaille aussi comme salarié », *Insee Première* n° 1785, décembre 2019.
